

# Les Gliridés dans la Loire

Etat des connaissances du Muscardin, du Loir gris et du  
Lérot dans le département



Novembre 2018



AGIR pour la  
BIODIVERSITÉ  
LOIRE

**Loire**  
LE DÉPARTEMENT

Photo n°1

Photo n°2

Photo n°3

*Photo n°1 : Lérot. Source : P. Dubois (LPO Loire).*

*Photo n°2 : Muscardin : P. Zimmerlin.*

*Photo n°3 : Loir gris : S. Fournel.*

**Bertrand TRANCHAND**

*Chargé d'études LPO Loire*

[etudes.loire@lpo.fr](mailto:etudes.loire@lpo.fr)

Terrain et rédaction

**Emmanuel VERICEL**

*Responsable Pôle études LPO Loire*

[etudes.loire@lpo.fr](mailto:etudes.loire@lpo.fr)

Terrain et relecture

**Nicolas LORENZINI**

*Chargé d'études LPO Loire*

[etudes.loire@lpo.fr](mailto:etudes.loire@lpo.fr)

Relecture

## Contacts

**LPO Loire**

Maison de la Nature

11, rue René Cassin 42100 SAINT-ETIENNE

Téléphone : 04 77 41 46 90

Site internet : <http://loire.lpo.fr/>

## Sommaire

|                                                          |    |
|----------------------------------------------------------|----|
| Introduction.....                                        | 4  |
| I. Présentation des Gliridés .....                       | 5  |
| 1. Le Loir gris ( <i>Glis glis</i> ) .....               | 6  |
| 2. Le Muscardin ( <i>Muscardinus avellanarius</i> )..... | 9  |
| 3. Le Lérot ( <i>Eliomys quercinus</i> ).....            | 12 |
| 4. Statut des espèces.....                               | 15 |
| II. Méthodologies et résultats .....                     | 16 |
| 1. Le Loir gris.....                                     | 16 |
| 2. Le Muscardin .....                                    | 26 |
| 3. Le Lérot.....                                         | 35 |
| 4. Pelotes de réjection.....                             | 40 |
| Conclusion .....                                         | 41 |
| Bibliographie.....                                       | 42 |

## Introduction

En France, les Gliridés sont représentés par 3 espèces : Le Muscardin, le Loir gris et le Léroty. Ces rongeurs plutôt discrets sont peu observés dans la Loire et leur répartition était jusqu'à là assez floue. En effet, aucune recherche spécifique n'avait été menée sur notre territoire. Les lacunes de connaissances sont généralement importantes sur les micro-mammifères puisque les observations visuelles sont rares et bien souvent furtives. Pour de nombreuses espèces, l'identification « à vue » n'est pas possible, et l'identification des crânes contenus dans les pelotes de réjection des rapaces nocturnes est le seul moyen d'obtenir des résultats fiables. Cependant, les Gliridés semblent très peu prédatés par les chouettes et hiboux compte tenu de leurs mœurs arboricoles et sont donc par conséquence rares dans les pelotes.

En 2018, la LPO Loire s'est penchée sur ces trois espèces en menant des prospections adaptées à chacune d'entre elles : recherches d'indices de présence, repasses et enquête auprès du grand public. En parallèle, le dépiautage de pelotes de réjection a été mené principalement par des bénévoles.

Ce travail s'inscrit dans le projet « La Biodiversité de la Loire » pour lequel le Conseil Départemental de la Loire soutient la LPO Loire depuis 2003 dans l'objectif d'améliorer et de vulgariser les connaissances d'espèces sensibles et patrimoniales du département. Notons qu'un Atlas des Mammifères de Rhône-Alpes est en cours de réalisation. 2018 étant la dernière année pour collecter des données de micro-mammifères, cette étude a donc apporté des données très intéressantes pour ce projet régional.

## I. Présentation des Gliridés

Les Gliridés sont des rongeurs de taille moyenne. Leur queue est longue et touffue et leur pelage est épais et soyeux. Leurs yeux, quand à eux, sont noirs et assez proéminent. Dans le monde, 28 espèces sont présentes et réparties en 9 genres que l'on retrouve en Eurasie et en Afrique. Comme tous les rongeurs, ils ont des incisives à croissance continue compensée par une usure constante. Les Gliridés sont naturellement beaucoup moins abondants que les rongeurs des sous familles de Murinae (mulots, souris, rats) ou Arvicolinae (campagnols) par exemple. Les Gliridés ont la particularité de pouvoir « détacher » leur queue, en cas d'attaque : l'autotomie. C'est alors la peau qui enveloppe les vertèbres caudales qui est abandonnées dans les pattes ou les serres du prédateur. La plupart des Gliridés hibernent en hiver et tous sont adaptés à un mode de vie arboricole. Leurs mœurs nocturnes et leur faible densité, dû à des exigences écologiques assez strictes, en font également une famille difficile à étudier. Ils appartiennent au groupe d'espèces dites à « Stratège K », c'est-à-dire ayant un faible succès reproductif mais une longévité assez importante. Ces espèces présentent toutes une certaine affinité pour les milieux forestiers ou le bocage.

Les 3 espèces présentes en France sont peu connues : le Loir gris (*Glis glis*), le Muscardin (*Muscardinus avellanarius*), et le Léroty (*Eliomys quercinus*). Notons qu'en Europe, une quatrième espèce est présente : Le Léroty (*Dryomys nitedula*).

## 1. Le Loir gris (*Glis glis*)

### Description

Le Loir gris est le plus gros des trois Gliridés présent en France et le seul du genre *Glis*. Son poids est compris entre 70 et 250 grammes (il augmente considérablement avant l'entrée en hibernation). Il mesure entre 13 et 20 cm auquel il faut ajouter une queue de 11 à 17 cm. Son pelage épais et sa queue assez grande lui confère des allures d'écureuil. Cependant aucune confusion n'est possible puisque le Loir est de couleur gris clair, bien que pouvant parfois présenter des teintes plus brune voir rousse. Le ventre et les joues sont de couleur blanche. Sa tête présente de grandes oreilles, des yeux noirs et un museau rosé.

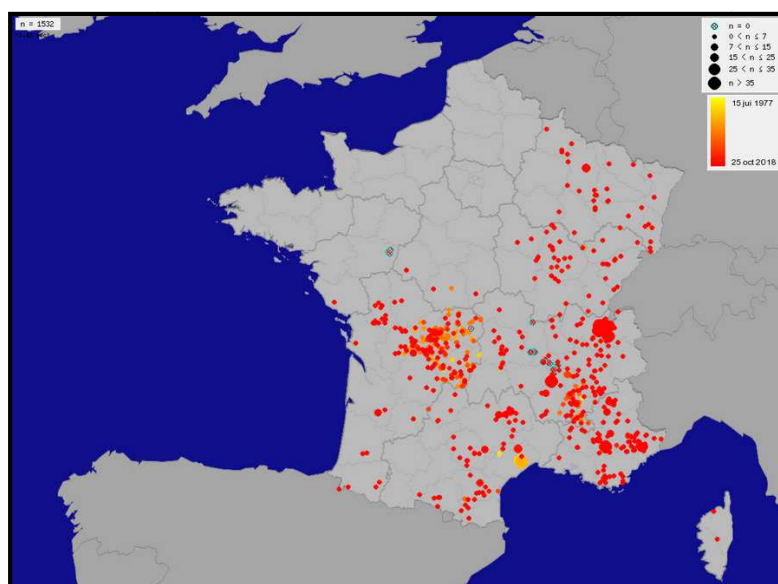


Photo n°4 : Loir gris. Source : S. Fourel

### Distribution et habitats

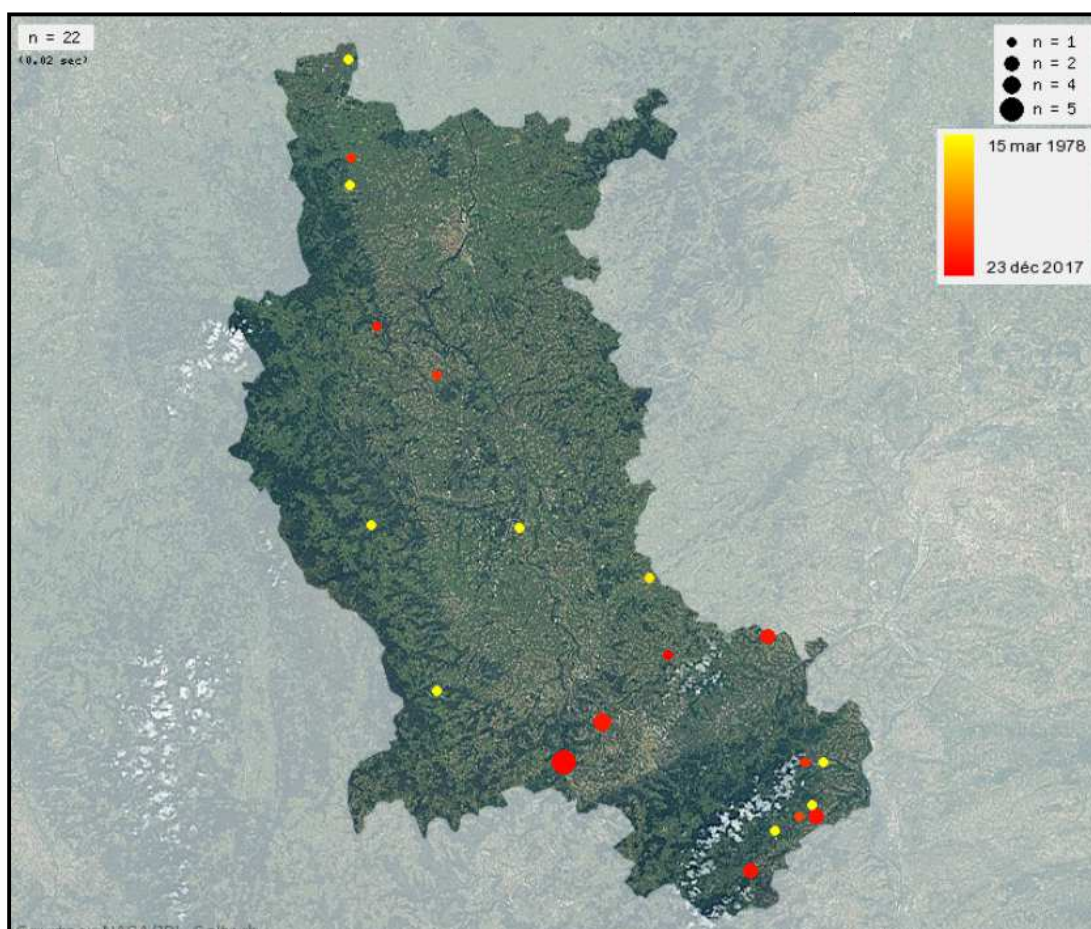
Le Loir gris est présent dans une grande partie de l'Europe, de l'extrême nord de l'Espagne (Cantabriques) aux états Baltes. Sa répartition est continue dans l'Ouest, le centre et l'Est de l'Europe mais elle se dessine en mosaïque dans la zone de steppe forestière de la Moldavie, d'Ukraine et de Russie. Il est présent en Asie centrale et dans la plupart des îles méditerranéennes et de la Mer Baltique. Il est absent d'une grande partie de la péninsule ibérique ainsi que de la bordure atlantique et du nord de la France ainsi que du nord de l'Allemagne. Le Loir a été introduit en Angleterre où il est seulement présent dans une petite partie au sud-est.

Le Loir gris est une espèce arboricole qui fréquente les forêts claires où de grands arbres sont présents ainsi qu'une strate herbacée et buissonnante. Il recherche une canopée importante puisqu'il va quasi exclusivement se déplacer de branche en branche et éviter au maximum de descendre au sol. Il apprécie particulièrement les Hêtraies et les Chênaies mais peut aussi s'observer dans les boisements mixtes, dans le bocage, les vergers, et également dans les habitations (le plus souvent situés dans des secteurs boisés).



Carte n°1 : Répartition du Loir gris en France. Source : [www.faune-france.fr](http://www.faune-france.fr)

Dans la Loire, l'espèce n'est mentionnée que 22 fois (d'après [www.faune-loire.org](http://www.faune-loire.org)) entre le 15/03/1978 (date de la première mention) et le 31/12/2017. Soulignons que seulement 13 données datent d'après 2015 (période prise en compte pour l'Atlas des Mammifères de Rhône-Alpes). Les 9 autres données datent de la fin des années 70 et sont peu précises (localisation, type de données).



Carte n°2 : Localisation des données de Loir gris dans la Loire. En jaune, les données datant de la fin des années 70. Source : [www.faune-loire.fr](http://www.faune-loire.fr)

### **Régime alimentaire**

Le régime alimentaire du Loir gris est principalement végétarien et se compose de feuilles, de bourgeons, de baies, de châtaignes, de noix, de glands, de fânes et des fruits charnus. Il consomme également des insectes au printemps et beaucoup plus rarement des œufs ou des oisillons.

### **Cycle annuel**

Le Loir gris sort d'hibernation au plus tôt durant le mois mars. Le rut débute en avril, et après une gestation de 30 à 32 jours, les naissances ont lieu entre les mois de juin et juillet. L'unique porté compte 4 à 6 jeunes qui seront sevrés à l'âge d'un mois. Les jeunes sont mûrs à 10 mois, mais tous les individus ne se reproduisent pas l'année suivant leur naissance. De plus, les individus (surtout les femelles) ne semblent pas se reproduire systématiquement tous les ans. La reproduction semble liée à la ressource alimentaire et notamment à la production de fânes, ce qui explique d'importante fluctuation des densités. Le Loir peut vivre jusqu'à 6 ans dans la nature, mais peu d'individu dépassent l'âge de 3 ans. Il construit un nid plus ou moins sphérique mesurant une vingtaine de centimètre de diamètre. Il est constitué de mousses, de feuilles sèches et de diverses végétations et est placé à une hauteur importante, dans des cavités arboricoles (notamment d'anciennes loges de pics) ou dans des rochers, voir dans des bâtiments. Il utilise aussi sans problème les nichoirs à oiseaux ou à chiroptères à condition que le trou d'entrée soit assez grand pour lui. Le Loir gris est une espèce assez loquace qui émet différents cris à caractères sociaux. En effet, les individus se tolèrent assez bien et s'est seulement en période de reproduction qu'ils peuvent se montrer agressifs les uns envers les autres. Son domaine vital est de quelques hectares et l'espèce est fidèle à son habitat. Les déplacements sont faibles et si le mâle peut s'éloigner de 500 mètres de son nid, la femelle ne s'en éloigne guère plus que de 200 mètres. Il semble ne pas apprécier les fortes pluies, et en cas de conditions météorologiques défavorables il peut rester inactif plusieurs jours.

Les mâles entre en hibernation en premier, à partir du mois d'octobre, et son suivi par les femelles et les jeunes. Le plus souvent les nids d'hibernation qui sont construits dans le sol, entre 15 et 60 cm de profondeur, accueille plusieurs individus. L'hibernation peut être interrompue par des périodes d'activité pouvant durer plusieurs jours durant lesquels les individus en profitent pour se nourrir.

Le principal prédateur du Loir gris est la Martre des pins. Il peut également être attrapé par des rapaces nocturnes, principalement la Chouette hulotte et le Grand-duc d'Europe.

### **Menaces**

La destruction volontaire (poison et piégeage) est une des menaces. En effet, le Loir gris peut occasionner des nuisances (bruits, consommation de nourriture) lorsqu'il fréquente des habitations et la crainte de « pullulation » peut être souvent perçue par les propriétaires alors que ce n'est pas les cas. La gestion intensive des milieux forestiers entraînant la « mono-stratification » des peuplements, l'enrésinement et le manque de cavité est également une menace importante pour l'espèce. Enfin, la fragmentation des habitats, et notamment la destruction du bocage et la construction de routes limite la dispersion des populations qui est rendu difficile par le déplacement quasi exclusivement arboricole du Loir gris.

## 2. Le Muscardin (*Muscardinus avellanarius*)

### Description

Le Muscardin est le plus petit représentant des Gliridés puisqu'il mesure entre 6 et 9 cm, et possède une queue de 6 à 8 cm. Son poids varie de 20 à 40 grammes selon la période de l'année. Sa fourrure est de couleur brun roux assez uniforme, avec le dessous plus clair, ce qui lui a valu le surnom de « Rat d'Or ». Ces oreilles sont assez plaquées sur la tête et plutôt petites, ces yeux sont noirs et museau rosé. Sa queue est entièrement velue, mais moins épaisse que celle du Loir. Cette dernière est préhensile, comme ces membres, ce qui lui confère une grande agilité dans la végétation.

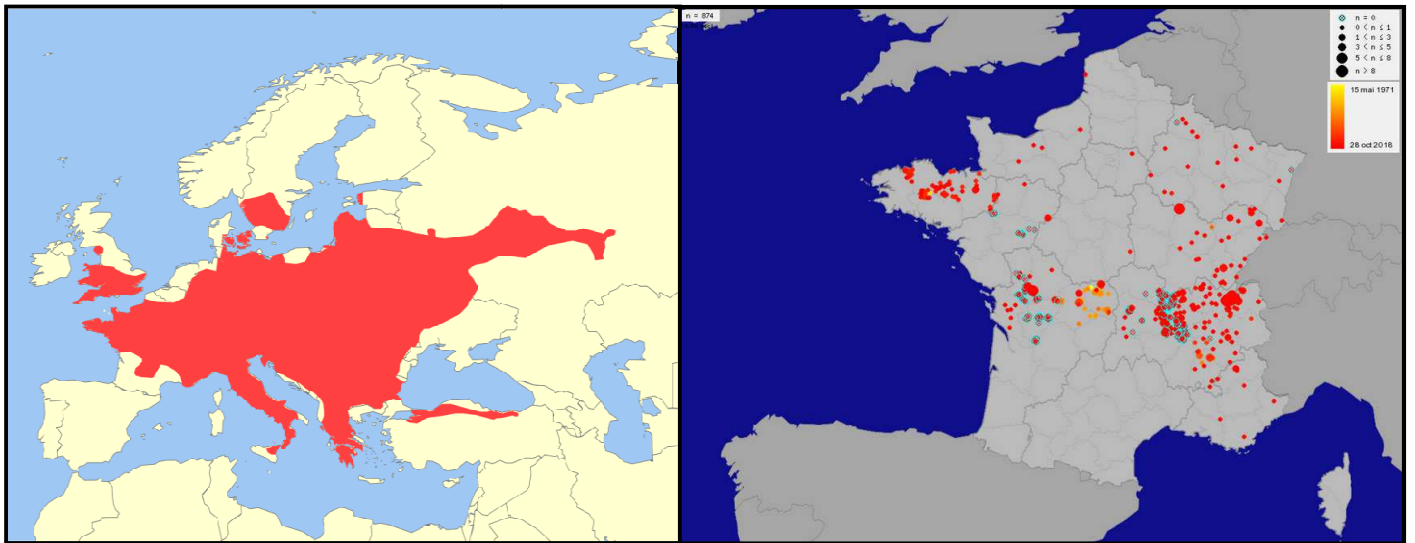


Photo n°6 : Muscardin. Source : C. Prévost

### Distribution et habitat

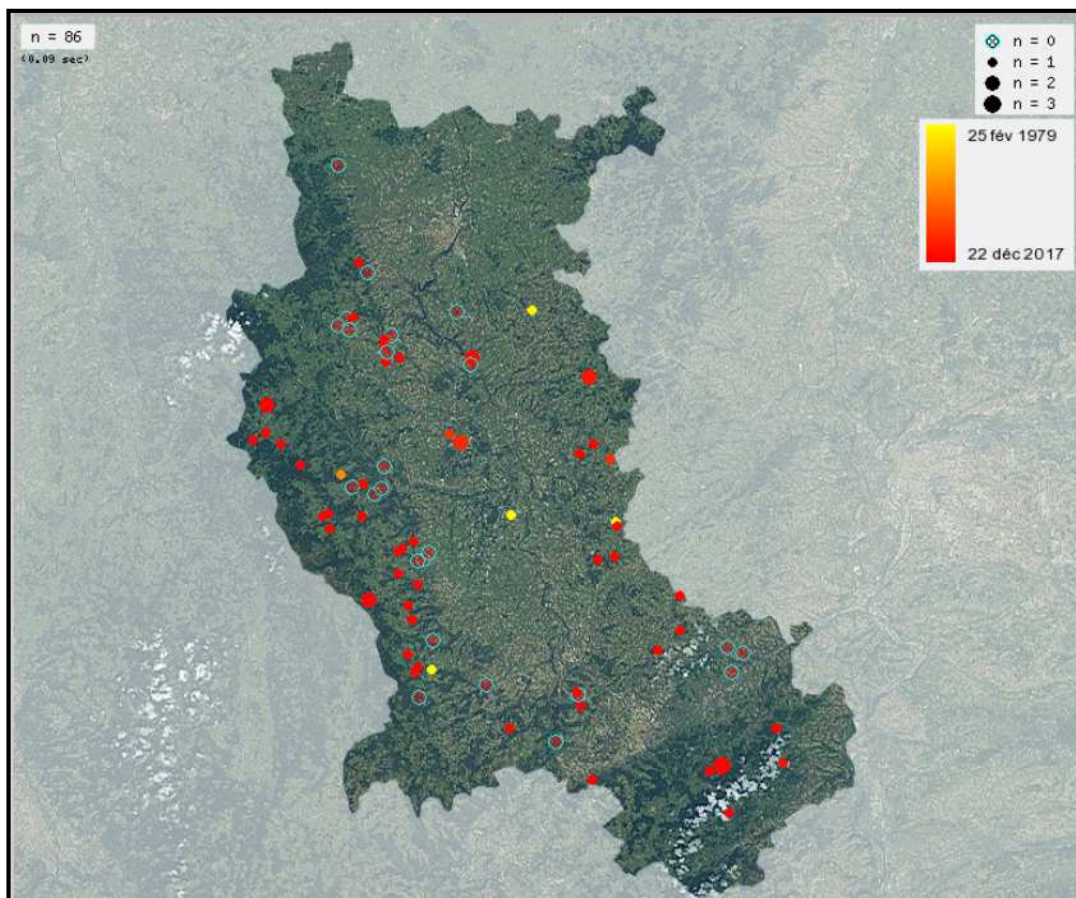
Le Muscardin est présent de la France à l'Oural, et jusqu'au sud de la Suède. Il est par contre absent du nord de la Grande Bretagne, de l'Irlande et de la Péninsule ibérique. En France il est absent du sud ouest et de la frange atlantique et sa répartition est très hétérogène, probablement à cause d'un manque de prospection.

Le Muscardin fréquente les milieux forestiers avec un sous bois dense, les lisières, le bocage et les friches. Il recherche avant tout la présence d'une strate arbustive et apprécie particulièrement la ronce.



Carte n°3 : Répartition du Muscardin en Europe et en France. Source : INPN et [www.faune-france.fr](http://www.faune-france.fr)

Dans la Loire le Muscardin a été mentionné 61 fois (d'après [www.faune-loire.org](http://www.faune-loire.org)) entre le 25/02/1979 (date de la première mention) et le 31/12/2017. Notons que 47 données datent de l'année 2017 où l'espèce a commencé à être recherchée dans le département.



Carte n°4 : Localisation des données de Muscardin dans la Loire. En jaune, les données datant de la fin des années 70. Source : [www.faune-loire.fr](http://www.faune-loire.fr)

### **Régime alimentaire**

Le Muscardin se nourrit de bourgeons et de feuilles au printemps ainsi que d'invertébrés et parfois d'œufs. Il apprécie les baies, graines et fruits en été et en automne, et particulièrement les mûres, les noisettes et les amandes des noyaux de merise et de prunelle.

### **Cycle annuel**

Le Muscardin sort d'hibernation durant le mois d'avril. La période de reproduction s'étale de mai à août, durant laquelle une voir deux portées sont élevés. La gestation dure 22 à 24 jours et les 2 à 7 jeunes (généralement 3 à 5) sont sevrés à 4 semaines et s'émancipent deux semaines plus tard. Le Muscardin construit plusieurs nids durant le printemps et l'été dont l'un d'eux servira à la reproduction. Ces nids sont construit généralement entre 1 et 2 mètres de haut, mais certains ont déjà été découvert beaucoup plus haut (jusqu'à 10 mètres !). Ce nid est une boule de la taille d'une grosse orange (10 cm de diamètre) composé de végétation diverses : feuilles, graminées, mousses, clématite, chèvrefeuille. L'entrée n'est souvent pas visible car assez systématiquement refermée. Il est posé dans la végétation, le plus souvent un roncier. Le territoire du Muscardin est de faible superficie : environ 3 000 m<sup>2</sup>. Il peut vivre jusqu'à 5 ans dans la nature et est capable de se reproduire l'année suivant sa naissance. Le Muscardin construit un nid différent pour passer l'hiver. Celui-ci est dissimulé au sol, sous la litière ou entre les racines des végétaux. Le Muscardin rejoint ce gîte hivernal en novembre pour rentrer en hibernation.

Il peut être prédaté par les rapaces nocturnes, mais ses déplacements à découvert étant rare, il semble être une proie plutôt rare. Les mustélidés (Martre des pins et Belette d'Europe principalement) peuvent le capturer notamment durant son hibernation, comme le Renard ou le Sanglier.

### **Menaces**

La principale menace pesant sur le Muscardin est la disparition des habitats qui lui sont favorables : Destruction du bocage, entretien trop réguliers des haies, destruction des friches... L'Intensification des milieux forestiers (et notamment l'enrésinement) peut être considérée comme une menace bien que les accrus forestiers et les jeunes plantations lui offrent des milieux favorables durant les premières années de développement.

### 3. Le Lérot (*Eliomys quercinus*)

#### Description

Le Lérot est probablement le Gliridés le plus connu du grand public. Il mesure environ 25 cm (dont 10 cm de queue) et pèse 60 à 140 grammes. Son pelage est brun, parfois un peu grisâtre ou roux, avec les joues et le ventre de couleur blanche. Il possède de grandes oreilles lui donnant l'allure d'un mulot. Ces yeux noirs sont bordés de noir. Ce bandeau, qui s'étend de l'arrière des oreilles jusqu'au museau lui donne l'impression de porter un masque. Son museau, lui, est clair et assez pointu. Sa queue est caractéristique : elle est longue, noire et terminée par un toupet noir et blanc.

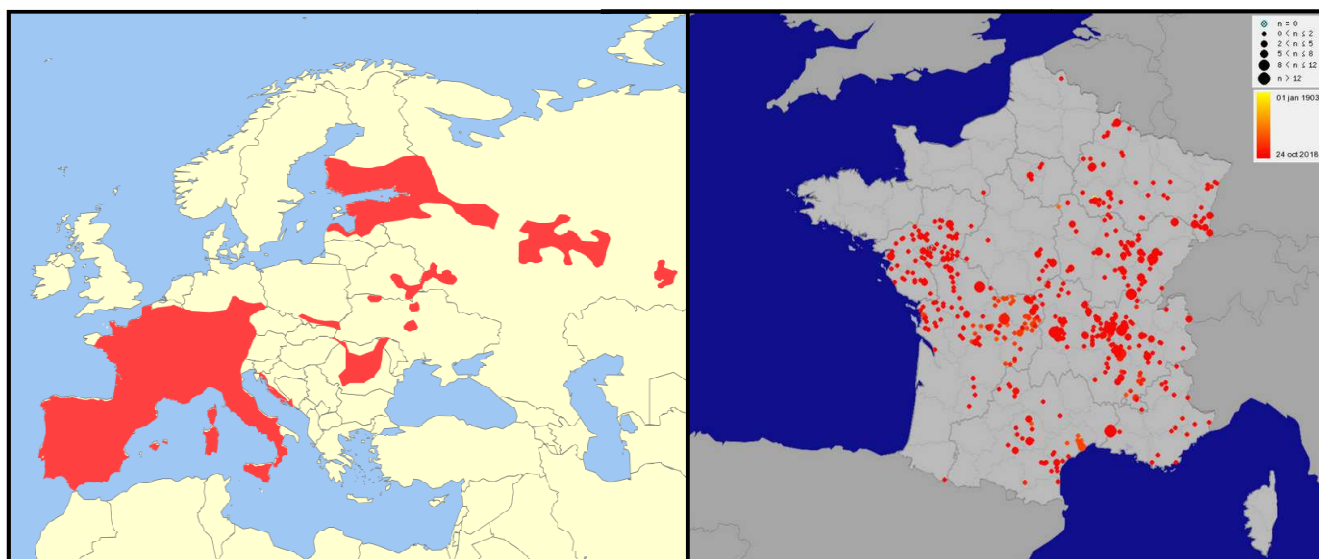


Photo n°7 : Lérot. Source : R. Soudagne

#### Distribution, habitat

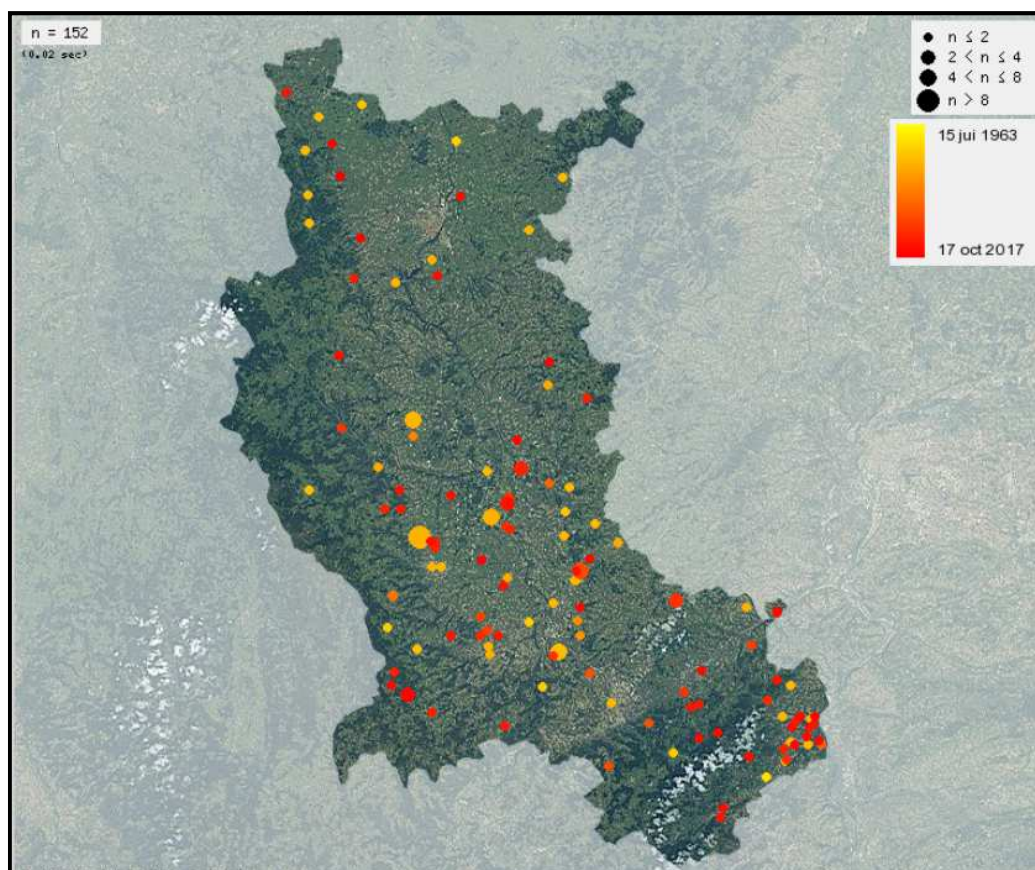
Le Lérot est présent du sud de l'Espagne jusqu'en Finlande. Il est absent de la Pologne, du nord de l'Allemagne, de Scandinavie, et des îles Britanniques. Il fréquente une grande partie de la France hormis la pointe bretonne, le nord ouest et le sud ouest de la France.

Parmi les 3 espèces de Gliridés présents en France, le Lérot est celui qui fréquente le plus souvent les habitations. En effet, il est régulièrement observé dans les caves, les celliers ou les greniers, où il n'hésite pas à grignoter les fruits qui peuvent y être stockés. Ce comportement lui a d'ailleurs valu le surnom de « Rat fruitier ». Il est cependant aussi présent en milieux forestiers, dans le bocage, et dans les vergers mais y est beaucoup plus difficile à détecter.



Carte n°5 : Répartition du Lérot en Europe et en France. Source : INPN et [www.faune-france.fr](http://www.faune-france.fr)

Le Lérot est mentionné 152 fois dans la Loire (d'après [www.faune-loire.org](http://www.faune-loire.org)), entre le 15/06/1963 (date de la première mention de l'espèce) et le 31/12/2017. Notons que 72 données sont antérieures aux années 2000.



Carte n°4 : Localisation des données de Lérot dans la Loire. En jaune, les données les plus anciennes.  
Source : [www.faune-loire.fr](http://www.faune-loire.fr)

### **Régime alimentaire**

Le Léroto est omnivore, et est sans aucun doute le rongeur le plus carnivore. Une grande partie de son régime alimentaire se compose de proies animales dont des invertébrés, des escargots, des œufs, et des oisillons auxquelles s'ajoutent un grand nombre de fruits charnus et secs.

### **Cycle annuel**

Le Léroto sort d'hibernation à partir du mois de mars et la période de rut à lieu en avril. Après une gestation de 21 à 23 jours, la femelle donne naissance à une portée de 2 à 6 jeunes dans un nid de mousse, de feuilles, de poils, de plumes et de laine. Ce dernier se trouve dans une cavité (arbre, nichoirs), dans un bâtiment, ou dans une haie. Dans ce dernier cas, le nid se trouve le plus souvent entre 1 et 3 mètres au dessus du sol, et de préférence dans un arbuste épineux (aubépine, prunellier). Il peut également utiliser d'anciens nids d'oiseaux ou d'Ecureuil roux. Une deuxième portée peut avoir lieu mais semble plutôt rare. Comme chez le Loir, la maturité sexuelle est atteinte à l'âge de 10 mois. Le Léroto peut vivre jusqu'à 6 ans mais dépasse rarement les 3 ans. Le Léroto est le Gliridé qui se déplace le plus au sol, bien qu'il soit un très bon grimpeur.

Il est moins actif à partir de septembre, et entre en hibernation à partir du mois d'octobre. Les individus se blottissent alors dans des nids spécifiques, assez souvent en groupe. Ils leurs arrivent de se réveiller pour se nourrir.

Le Léroto peut être prédaté par les rapaces nocturnes et les mustélidés. Les cas de prédation par le Chat domestique sont assez réguliers, du fait de sa présence dans les habitations.

### **Menaces**

La destruction des habitats avec l'évolution de l'agriculture (bocage, vergers) est une menace importante pour le Léroto, tout comme la destruction directe par piégeage et empoisonnement. L'impact du Chat domestique n'est pas à négliger.

## 4. Statut des espèces

Le tableau ci-dessous présente le statut de conservation des 3 espèces ciblées par cette étude.

| Nom français | Nom latin                       | Directive Habitats | Liste rouge Mondiale | Liste rouge Europe | Liste Rouge France | Liste rouge Région |
|--------------|---------------------------------|--------------------|----------------------|--------------------|--------------------|--------------------|
| Lérot        | <i>Eliomys quercinus</i>        |                    | NT                   | LC                 | LC                 | LC                 |
| Loir gris    | <i>Glis glis</i>                |                    | LC                   | LC                 | LC                 | LC                 |
| Muscardin    | <i>Muscardinus avellanarius</i> | 4                  | LC                   | LC                 | LC                 | LC                 |

Tableau n°1 : Statut de conservation du Lérot, du Loir gris et du Muscardin. Source : LPO Loire.

### DH : Directive Habitat Faune-Flore

1 → annexe I : Liste des types d'habitats naturels d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de zones de protection spéciale (ZPS).

2 → annexe II : Liste des espèces d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de zones spéciales de conservation (ZSC).

3 → annexe III : Liste des critères de sélection des sites susceptibles d'être identifiés comme d'importance communautaire et désignés comme ZSC.

4 → annexe IV : Liste des espèces d'intérêt communautaire qui nécessitent une protection stricte.

5 → annexe V : Liste des espèces d'intérêt communautaire dont le prélèvement dans la nature et l'exploitation sont susceptibles de faire l'objet de mesures de gestion.

### Liste Rouge Mondiale/Europe/France/Région:

CR : En danger critique de disparition

EN : En danger

VU : Vulnérable

NT : Quasi menacée

LC : Faible risque de disparition

NA : Non applicable (occasionnels, allochtones...)

DD : Insuffisamment documentée

**Seul le Muscardin est protégé en France et inscrit à l'annexe IV de la Directive Habitats. Soulignons que le Lérot est considéré comme « Quasi menacé » (NT) au niveau mondial.**

## II. Méthodologies et résultats

### 1. Le Loir gris

#### 1.1 Repasse

Le Loir gris ne laisse que très peu d'indice de présence (crottes et nids) qui, de plus, sont difficilement détectables. Le Loir étant connu pour être plutôt loquace, nous avons choisi d'expérimenter la méthode de la repasse. Cette dernière est régulièrement utilisée avec les oiseaux, et consiste à diffuser les cris de l'espèce afin de l'inciter à répondre. En 2013, des points de repasse ont été effectués en Vendée ([www.naturalistes-vendeens.org/redecouverte-loir-gris-glis-glis-vendee](http://www.naturalistes-vendeens.org/redecouverte-loir-gris-glis-glis-vendee)) mais sans résultat positif. Nous avons choisis de consacrer peu de temps à cette partie de l'étude compte tenu des résultats peu nombreux trouvés dans la bibliographie.

Deux soirées ont été effectuées par les salariés dans deux secteurs potentiellement favorables :

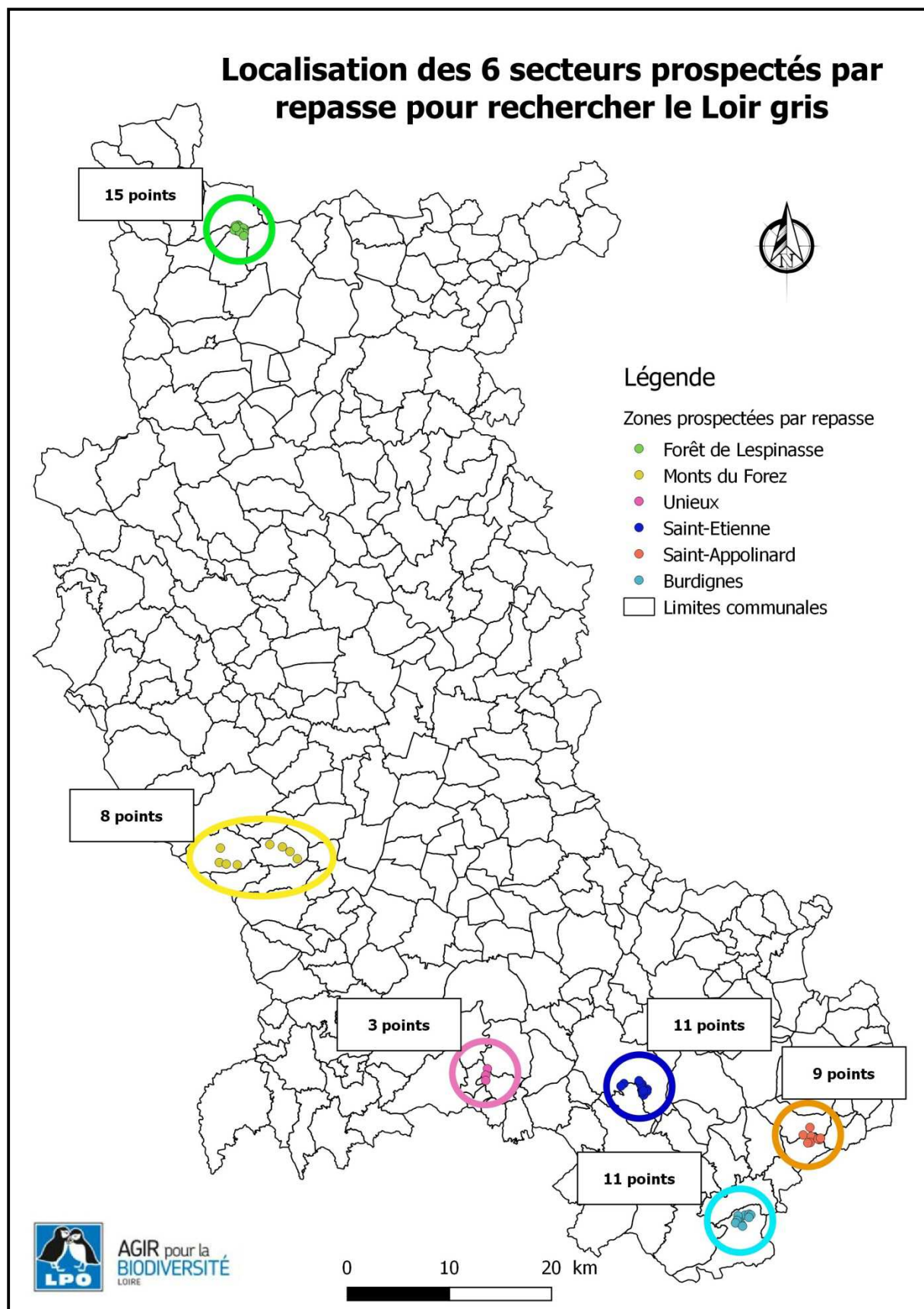
- Une dans la forêt de Lespinasse (chênaie), avec un circuit de 15 points assez rapproché et parcourus à pied.
- Une dans les Monts du Forez (hêtraie), avec un circuit de 8 points parcourus en voiture sur les communes d'Essertines-en-Châtelneuf et de Roche.

En plus de ces deux parcours, Simon Arnaud, en Service civique à la LPO Loire, a effectué des recherches sur 4 zones supplémentaires :

- Un circuit de 3 points dans le secteur d'Unieux.
- Un circuit de 11 points à Saint-Etienne (secteur du Gouffre d'Enfer).
- Un circuit de 9 points dans le Pilat dans le secteur de Saint-Appolinard.
- Un circuit de 11 points dans le Pilat également mais cette fois sur la commune de Burdignes.

Ces 6 circuits sont localisés dans la carte n°5 page 17.

## Localisation des 6 secteurs prospectés par repasse pour rechercher le Loir gris



Carte n°5 : Localisation des circuits « Repasse Loir gris ». Source : LPO Loire.

Le tableau ci-dessous présente les dates de passage et les résultats obtenus.

| Circuit       | Date       | Lieu-dit                                                             | Commune                  | Réponse |
|---------------|------------|----------------------------------------------------------------------|--------------------------|---------|
| Lespinasse    | 09-juil-18 | chêne président (forêt de Lespinasse)                                | Vivans                   | NON     |
| Lespinasse    | 09-juil-18 | forêt de Lespinasse (parcelle n°11)                                  | Saint-Forgeux-Lespinasse | NON     |
| Lespinasse    | 09-juil-18 | forêt de Lespinasse (parcelle n°17)                                  | Saint-Forgeux-Lespinasse | NON     |
| Lespinasse    | 09-juil-18 | forêt de Lespinasse (parcelle n°11)                                  | Saint-Forgeux-Lespinasse | NON     |
| Lespinasse    | 09-juil-18 | bifurcation des carrefours de l'Evangile, du Cerisier et du Pendu    | Noailly                  | NON     |
| Lespinasse    | 09-juil-18 | bifurcation des carrefours de l'Evangile, du Cerisier et du Pendu    | Noailly                  | NON     |
| Lespinasse    | 09-juil-18 | Grand couvert (maison forestière de la Tuilerie)                     | Vivans                   | NON     |
| Lespinasse    | 09-juil-18 | étang des Pierrards (Forêt de Lespinasse)                            | Saint-Forgeux-Lespinasse | NON     |
| Lespinasse    | 09-juil-18 | carrefour de l'Evangile (Forêt de Lespinasse)                        | Noailly                  | NON     |
| Lespinasse    | 09-juil-18 | Forêt de Lespinasse                                                  | Saint-Forgeux-Lespinasse | NON     |
| Lespinasse    | 09-juil-18 | carrefour du Cerisier (Forêt de Lespinasse)                          | Noailly                  | NON     |
| Lespinasse    | 09-juil-18 | aire de détente des Pierrards (parcelle n°12)                        | Saint-Forgeux-Lespinasse | NON     |
| Lespinasse    | 09-juil-18 | piste forestière entre les parcelles n°17 et n°18                    | Saint-Forgeux-Lespinasse | NON     |
| Lespinasse    | 09-juil-18 | Grand couvert (maison forestière de la Tuilerie)                     | Vivans                   | NON     |
| Lespinasse    | 09-juil-18 | lisière de la forêt entre la Berthelière et le carrefour du Cerisier | Saint-Forgeux-Lespinasse | NON     |
| Saint-Etienne | 26-juil-18 | les Gallières                                                        | Saint-Étienne            | NON     |
| Saint-Etienne | 26-juil-18 | le Rat                                                               | Saint-Étienne            | NON     |
| Saint-Etienne | 26-juil-18 | la Creuse                                                            | Saint-Étienne            | NON     |
| Saint-Etienne | 26-juil-18 | Rapillon                                                             | Saint-Étienne            | NON     |
| Saint-Etienne | 26-juil-18 | Rapillon                                                             | Saint-Étienne            | NON     |
| Saint-Etienne | 26-juil-18 | Corbières                                                            | Saint-Étienne            | NON     |
| Saint-Etienne | 27-juil-18 | les Gallières                                                        | Saint-Étienne            | NON     |
| Saint-Etienne | 27-juil-18 | les Gallières                                                        | Saint-Étienne            | NON     |
| Pilat 1       | 02-août-18 | Nurieux                                                              | Véranne                  | NON     |
| Pilat 1       | 02-août-18 | Charamel                                                             | Véranne                  | NON     |
| Pilat 1       | 02-août-18 | Chez Cellard                                                         | Saint-Appolinard         | NON     |
| Pilat 1       | 02-août-18 | les Alouettes                                                        | Saint-Appolinard         | NON     |
| Pilat 1       | 02-août-18 | la Garnière                                                          | Saint-Appolinard         | NON     |
| Pilat 1       | 02-août-18 | la Garnière                                                          | Saint-Appolinard         | NON     |
| Mont du Forez | 02-août-18 | Jean Petit                                                           | Roche                    | NON     |
| Mont du Forez | 02-août-18 | Château Gaillard                                                     | Roche                    | NON     |
| Mont du Forez | 02-août-18 | le Clos                                                              | Roche                    | NON     |
| Mont du Forez | 02-août-18 | Puy du Bouchet                                                       | Roche                    | NON     |
| Mont du Forez | 02-août-18 | entre la Brosse et les Sagnes                                        | Essertines-en-Châtelneuf | NON     |
| Mont du Forez | 02-août-18 | Rochers sous Malleray                                                | Essertines-en-Châtelneuf | NON     |
| Mont du Forez | 02-août-18 | galeries souterraines de Sagnes Basses rive droite                   | Essertines-en-Châtelneuf | NON     |
| Mont du Forez | 02-août-18 | école d'escalade                                                     | Essertines-en-Châtelneuf | NON     |
| Pilat 1       | 03-août-18 | les Blaches                                                          | Saint-Appolinard         | NON     |
| Pilat 2       | 03-août-18 | les Blaches                                                          | Saint-Appolinard         | NON     |
| Pilat 1       | 03-août-18 | les Murettes                                                         | Saint-Appolinard         | NON     |

| Circuit       | Date       | Lieu-dit                            | Commune          | Réponse |
|---------------|------------|-------------------------------------|------------------|---------|
| Pilat 1       | 03-août-18 | les Blaches                         | Saint-Appolinard | NON     |
| Pilat 2       | 21-août-18 | tunnel de la Gare de Bourg-Argental | Burdignes        | NON     |
| Pilat 2       | 21-août-18 | les Chirattes                       | Burdignes        | NON     |
| Pilat 2       | 21-août-18 | les Chirattes                       | Burdignes        | NON     |
| Pilat 2       | 21-août-18 | Pylône de Ceylionnas                | Burdignes        | NON     |
| Pilat 2       | 21-août-18 | les Meillons                        | Burdignes        | NON     |
| Pilat 2       | 21-août-18 | les Meillons                        | Burdignes        | NON     |
| Pilat 2       | 21-août-18 | les Meillons                        | Burdignes        | NON     |
| Pilat 2       | 21-août-18 | la Chataigneraie                    | Burdignes        | NON     |
| Pilat 2       | 21-août-18 | la Chataigneraie                    | Burdignes        | NON     |
| Pilat 2       | 21-août-18 | Béchetoile                          | Burdignes        | NON     |
| Pilat 2       | 21-août-18 | la Pouyat                           | Burdignes        | NON     |
| Unieux        | 20-sept-18 | la Noirie                           | Unieux           | NON     |
| Unieux        | 20-sept-18 | tunnel de la Noirie                 | Unieux           | NON     |
| Unieux        | 20-sept-18 | tunnel du Pertuiset (nord)          | Unieux           | OUI     |
| Saint-Etienne | 20-sept-18 | la Creuse                           | Saint-Étienne    | NON     |
| Saint-Etienne | 20-sept-18 | les Grandes Molières                | Saint-Étienne    | NON     |
| Saint-Etienne | 20-sept-18 | les Grandes Molières                | Saint-Étienne    | NON     |

Tableau n°2 : Liste des point de repasse pour le Loir gris. Source : LPO Loire.

Au total, **58 points de repasse ont été effectués entre le 09 juillet et el 20 septembre, toujours lors de soirée sans vent, à partir du crépuscule.** Nous avons choisis d'effectuer ces inventaires en été, quand l'espèce est la plus active. La piste audio utilisée est un enregistrement réalisé en Isère. Ce dernier a été, à chaque fois, diffusé à plusieurs reprise avec entre temps des périodes d'écoute.

**Lors de ces soirées, seul un contact avec un Loir a été obtenu. Un individu a clairement répondu à la repasse le 20/09/2018 près du tunnel du Pertuiset où l'espèce était déjà connue.** D'autres secteurs où le Loir gris avait déjà été observé (Saint-Appolinard et Burdignes) n'ont donné aucun résultat.

Il serait intéressant de renouveler cette expérience dans des milieux où l'espèce est déjà mentionnée, mais en effectuant des passages à différentes périodes. En effet, peut être que lors du rut (mois d'avril), les Loirs sont plus enclins à répondre.

## 1.2 Enquête

Une enquête a été relayée sur les réseaux sociaux afin de collecter des observations de Loir et de Lérots.

**Avez-vous vu l'un de ces deux mammifères dans le département de la Loire ?**



**Le Lérot**



**Le Loir gris**

Aidez nous à mieux connaître la répartition du Lérot et du Loir gris ! Il vous suffit de nous envoyer un mail à [bertrand.tranchand@lpo.fr](mailto:bertrand.tranchand@lpo.fr) et de nous indiquer : l'espèce observée, le nombre d'individu, la date, la commune et le lieu-dit ou de saisir l'information sur [www.faune-loire.org](http://www.faune-loire.org) ! Si vous avez un doute sur l'identification, envoyez nous une photo !



AGIR pour la  
BIODIVERSITÉ  
LOIRE

**Merci !**



Photo n°8 : Enquête sur le Lérot et le Loir gris relayée sur les réseaux sociaux. Source : B. Tranchand (LPO Loire)

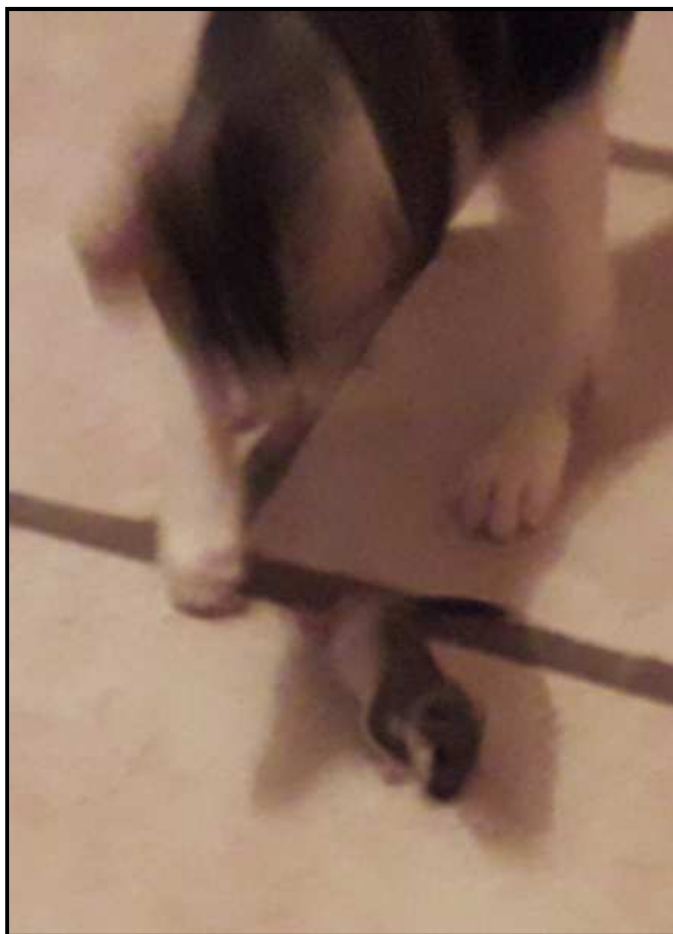
Cette enquête nous a permis de collectés 3 observations de Loir gris :

- 2 individus le 08 juillet 2016 dans le Bois de la Robertanne à Saint-Genest-Lerpt. Ils sont venus à la mangeoire pour oiseaux durant une dizaine de jours en plein jour.
- Un individu en juillet 2018 dans le camping du Dorier à Saint-Victor-sur-Loire observé visuellement à plusieurs reprises.
- Un jeune capturé par un chat domestique dans une maison à Vaubertrand sur la commune de Pélussin le 24/09/2018.

Ce résultat est faible mais compte tenu de la rareté de l'espèce il n'est pas étonnant. Notons que le Loir gris était déjà connu sur les communes de Saint-Genest-Lerpt et de Pelussin, mais pas à Saint-Victor-sur-Loire (commune de Saint-Etienne).



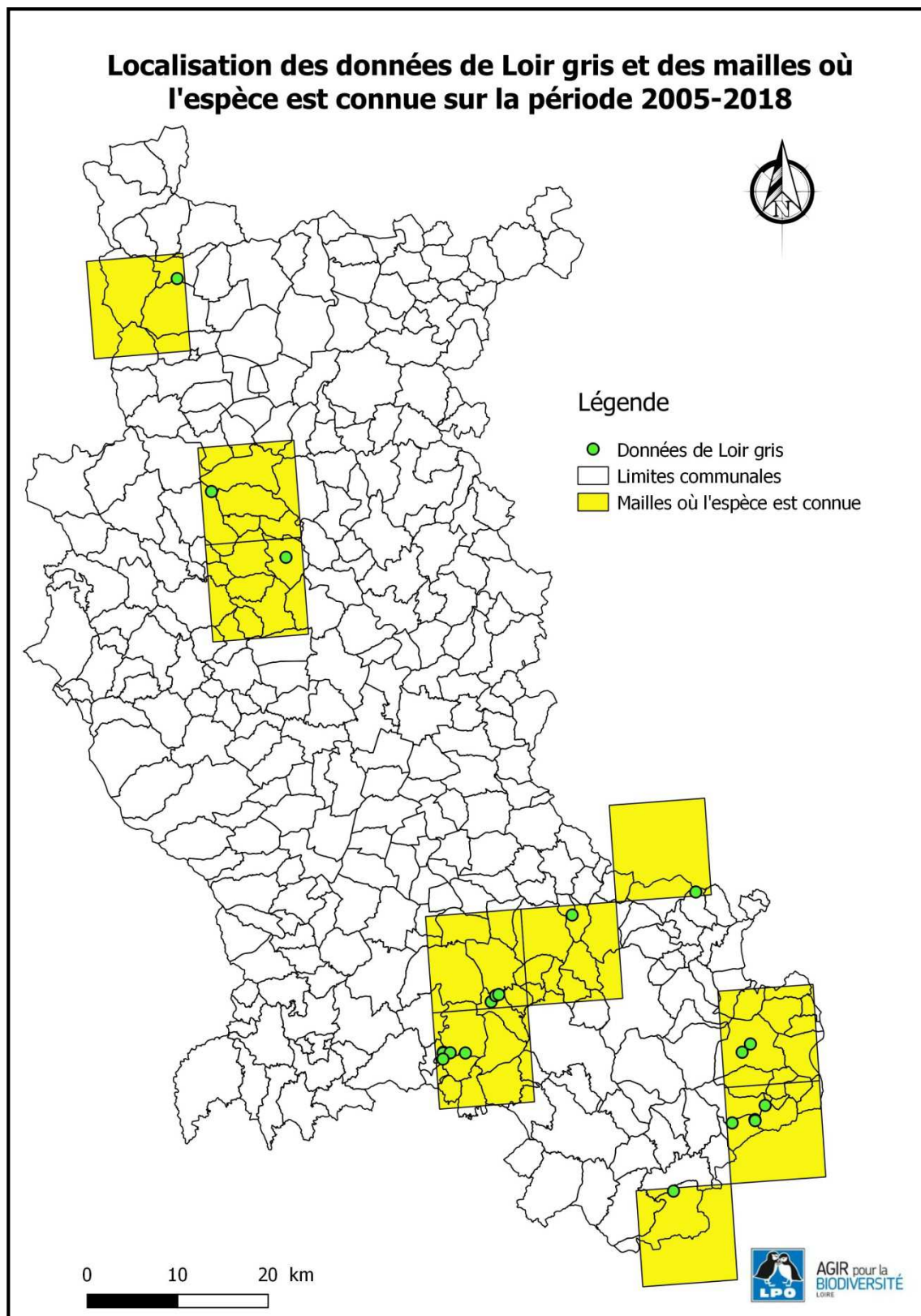
*Photo n°9 : Loirs gris en 2016 sur une mangeoire à Saint-Genest-Lerpt. Source : J. Arnaud*



*Photo n°10 : Jeune Loir tué par un chat à Pélussin. Source : S. Bonnard*

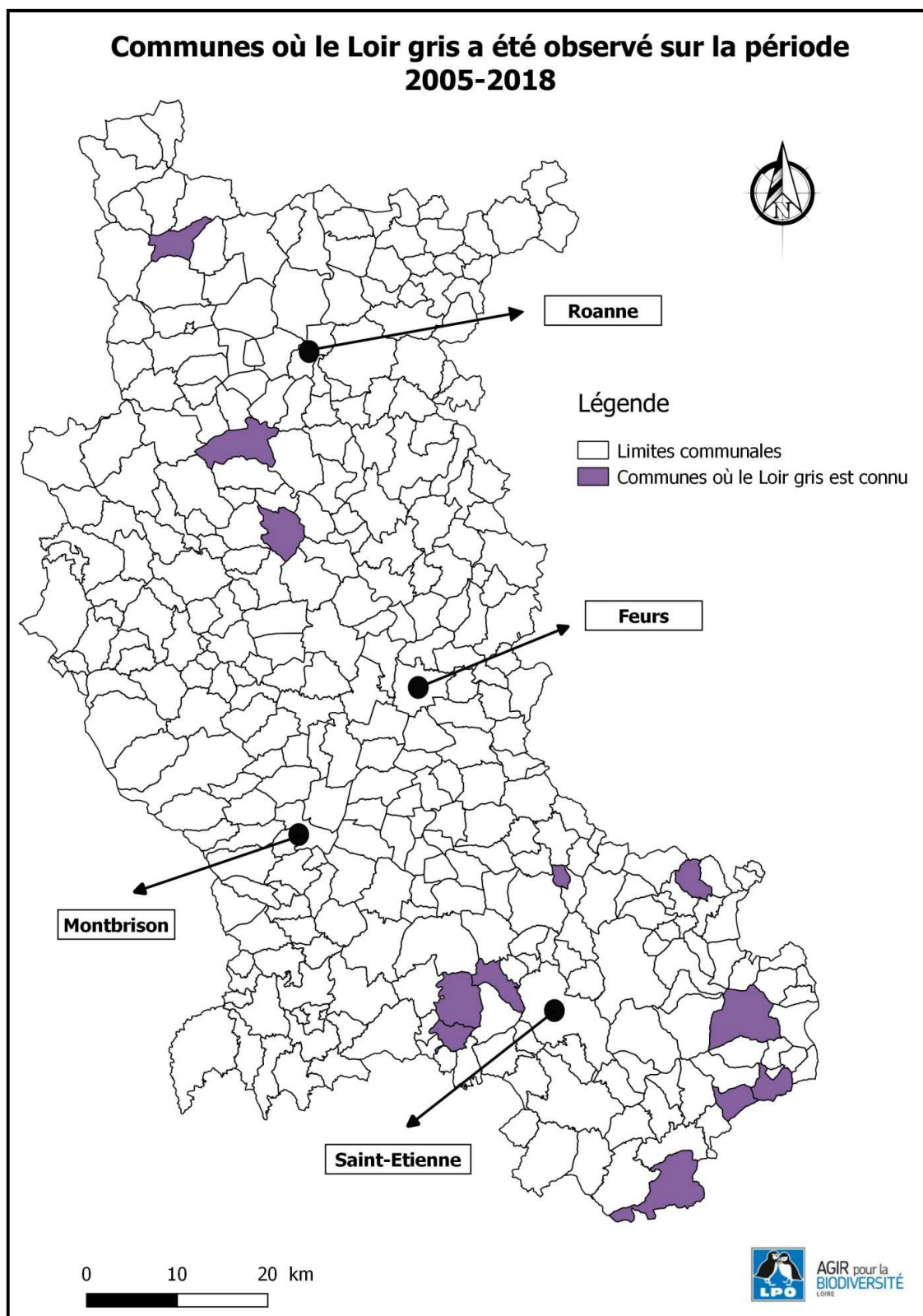
### 1.3 Répartition du Loir gris dans la Loire

La carte n°6 ci-dessous localise les données positives de Loir gris collectées entre 2005 et 2018 et les mailles de 10x10km où l'espèce est présente. Ces dernières correspondent au maillage utilisé pour l'Atlas des Mammifères de Rhône-Alpes.



Carte n°6 : Données de Loir gris et mailles avec présence de l'espèce. Source : B. Tranchand (LPO Loire)

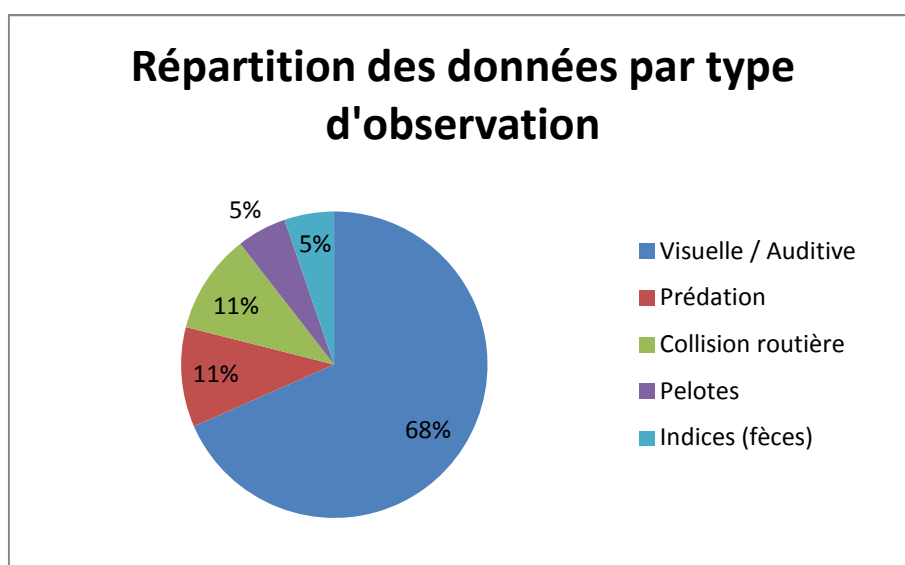
Cette seconde carte présente les communes où le Loir gris est connu.



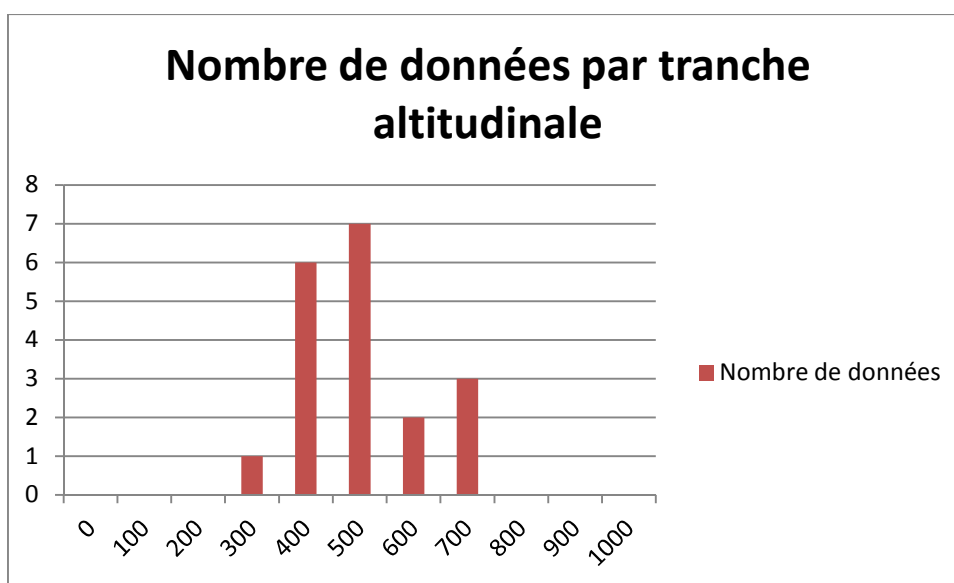
Carte n°7 : Communes où le Loir gris est connu. Source : B. Tranchand (LPO Loire)

**Malgré les recherches spécifiques menées en 2018, le Loir gris reste une espèce rare dans notre département. Seulement 19 données sont disponibles sur la période 2005-2018.**

L'espèce est présente dans le nord du Pilat avec des observations sur les communes de Pélussin, Maclas et Saint-Appolinard. La présence de vergers dans ce secteur semble favorable à ce Gliridés. Plus au sud, l'espèce a également été mentionnée à Burdigues dans une châtaigneraie. Les Gorges de la Loire Amont semblent être favorables au Loir puisque l'espèce a été observée 3 fois à Unieux (tunnel du Pertuiset), 2 fois à Saint-Victor et 2 fois à Saint-Genest-Lerpt. Deux données concernent le Jarez : Saint-Martin-la-Plaine et La Gimond. Enfin, le Loir gris est connu sur 3 communes au nord du département : Changy, Crémeaux et Amions. Pour cette dernière commune, un individu a été observé traversant la D8. La Forêt de Bas, à quelques centaines de mètres de l'observation pourrait être favorable à l'espèce (chênaie).



Graphique n°1: Répartition des données de Loir gris par type d'observation. Source : B. Tranchand (LPO Loire)



Graphique n°2: Répartition des données de Loir gris par tranche altitudinale. Source : B. Tranchand (LPO Loire)

La grande majorité des données de Loir gris correspondent à des observations visuelles et, dans une moindre mesure, à des individus morts par prédation ou collision routières.

Dans le département, la majorité des observations sont comprises entre 400 et 600 mètres d'altitude. La donnée la plus basse est à 338 mètres (Changy) et la plus haute à 743 mètres (Burdignes)

Le Loir gris reste une espèce rare dans le département et très localisée.

#### *1.4 Préconisations en faveur du Loir gris*

Plusieurs actions peuvent être mises en place pour améliorer les connaissances et favoriser le Loir :

- La sensibilisation du grand public sur le caractère non prolifique de cette espèce rare afin de réduire les risques de piégeage et d'empoisonnement.
- La sensibilisation du monde forestier afin de maintenir des arbres porteurs de cavités favorables à l'espèce
- La poursuite de l'amélioration des connaissances, en expérimentant de nouveau la repasse mais cette fois au début du printemps pour vérifier ou non l'efficacité de la technique, et en suivant un réseau de gîtes spécifiques installés dans un secteur favorable à l'espèce.
- L'installation de gîtes spécifiques dans des milieux favorables où les cavités naturelles sont peu nombreuses.
- Le développement des « écuroducs » qui permettent aux écureuils mais aussi aux loirs de traverser les routes en sécurité et favorise la dispersion du Gliridés.



*Photo n°11 : Famille de Loir gris dans un gîte à chauve-souris. Source : C. Prévost*

## 2. Le Muscardin

### 2.1 Recherche d'indices de présence

Le Muscardin est la seule espèce de Gliridés où la recherche d'indices de présence est pertinente. En effet, l'espèce consomme en fin d'été et au printemps un grand nombre de noisettes et ces dernières sont rongées d'une façon caractéristique : Le trou réalisé dans la noisette est très régulier et souvent assez rond. Le bord interne du trou ne comporte pas de traces de dent et est plutôt lisse. A l'extérieur, des traces de dents obliques sont visibles. Cependant lorsque que les noisettes ont une forme allongée, le trou réalisé par le Muscardin peut prendre la forme d'une ellipse.

Les campagnols et mulots apprécient également les noisettes et en consomment eux aussi en quantité. Celles rongées par ces espèces vont présenter des traces de dent très grossière sur le bord externe et interne du trou. Ces marques sont verticales, et le trou est souvent de forme très irrégulière. Aucune confusion n'est possible avec l'Ecureuil roux puisque ce dernier fend la noisette en deux.

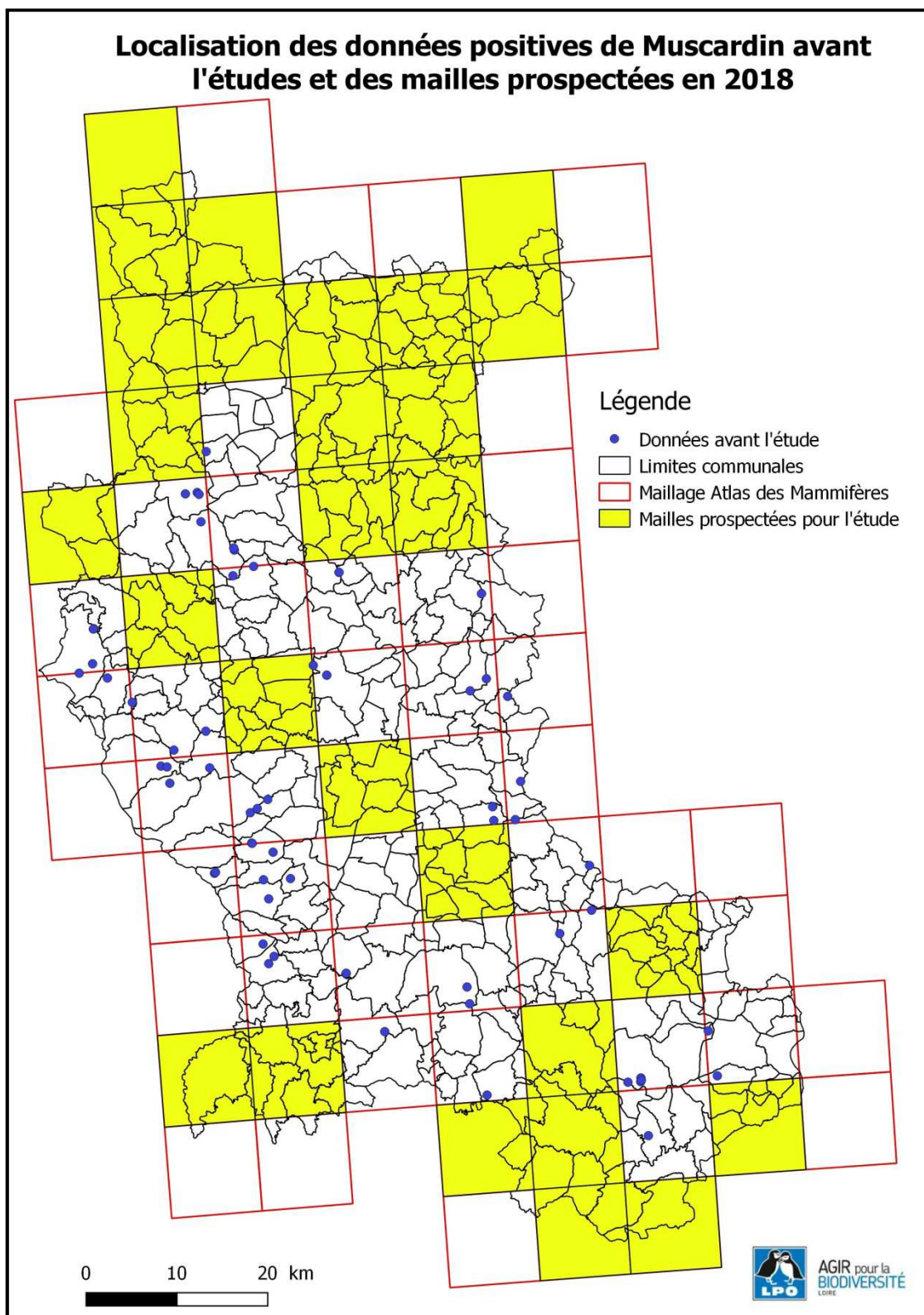


Photo n°12 : Noisettes rongées par un Muscardin. Source : B. Tranchand (LPO Loire).

Les noisettes peuvent être découvertes toute l'année mais le plus simple est de faire les prospections entre le mois d'août et début novembre, lorsqu'elles sont encore claires et donc plus visibles au sol.

Lors des recherches des noisettes, nous avons également parfois recherché les nids de reproduction lorsque des milieux semblaient favorables. Ils sont plutôt difficile à découvrir car le plus souvent inaccessible dans les massifs de ronces.

L'espèce étant jusqu'alors très peu connue dans le département, nous avons réalisés 10 journées de prospection, en mettant la priorité sur les mailles de 10x10 km de l'Atlas des Mammifères de Rhône-Alpes où le Muscardin n'était pas mentionné (voir carte ci-dessous).



Carte n°8 : Données de Muscardin au 01/01/2018 et mailles à prospecter prioritairement. Source : B. Tranchand (LPO Loire).

**Il était initialement prévu de visiter 18 mailles prioritaires exemptes de données. Finalement, grâce à une bonne efficacité sur le terrain et l'aide de Simon Arnaud, en service civique à la LPO Loire, ce sont 28 mailles qui ont été prospectées.**

Avant de chercher les noisettes rongées, il faut d'abord trouver des secteurs favorables à l'espèce. Les haies arbustives dans le bocage, les bosquets, les lisières forestières et les friches sont les milieux les plus propices, à condition évidemment que le noisetier soit présent. Des alignements de noisetiers sont également parfois assez présents en bordure de chemin ou de route. Il est également préférable de trouver un site où une strate herbacée est présente au sol, car si la végétation est trop haute ou dense, la recherche des noisettes est alors rendue beaucoup plus compliquée voir impossible. Il est possible de rechercher les taillis dans les boisements mais ils sont bien souvent peu productifs à cause du manque de lumière pour bien fructifier.

**Les prospections ont été réalisées entre le 01/08/2018 et le 09/10/2018. Ce sont 199 données qui ont été collectées dont 45 positives.** Il s'agit pour toutes les données de découverte de noisettes caractéristiques et pour deux d'entre elles, de la découverte d'un nid en plus des noisettes. **L'espèce a été recherchée sur 64 communes et découverte sur 33 communes réparties sur 19 mailles différentes.** 12 communes réparties sur 9 mailles ont été prospectées sans découvrir d'indice de présence. Il s'agit à chaque fois de secteur où les noisetiers sont peu présents voir complètement absents. En effet, dans les zones de plaines, cette essence est souvent très rare et remplacée par le charme. Cependant, ceci ne veut pas dire que le Muscardin n'est pas présent.

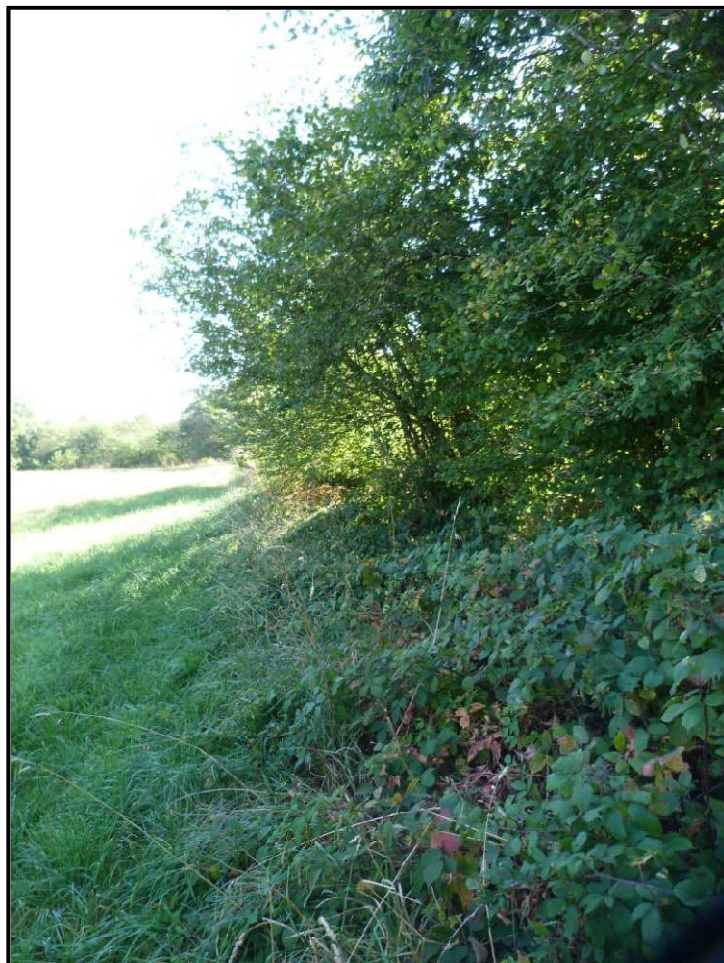
Les résultats sont présentés sur la carte n°7 page 25.



*Photo n°12 : Nid de Muscardin découvert dans un roncier sur la commune de Cordelle. Source : B. Tranchand (LPO Loire).*

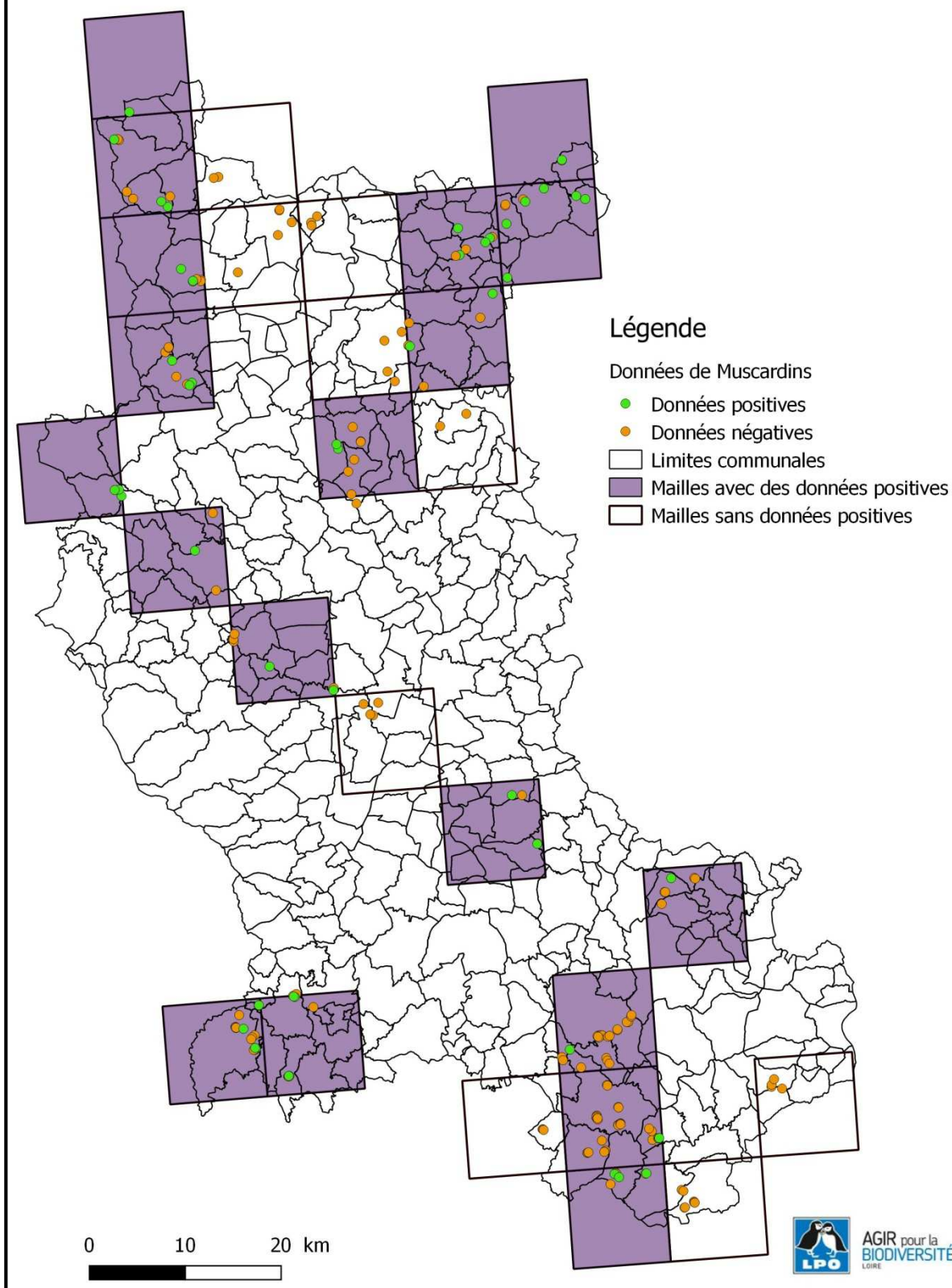


*Photo n°13 : Friche entourée de noisetier à Cuinzier où des noisettes caractéristiques et un début de nid ont été découverts.  
Source : B. Tranchand (LPO Loire).*



*Photo n°14 : Haie de noisetiers bordée d'un ourlet de ronce où un nid de Muscardin a été découvert à Cordelle.  
Source : B. Tranchand (LPO Loire)*

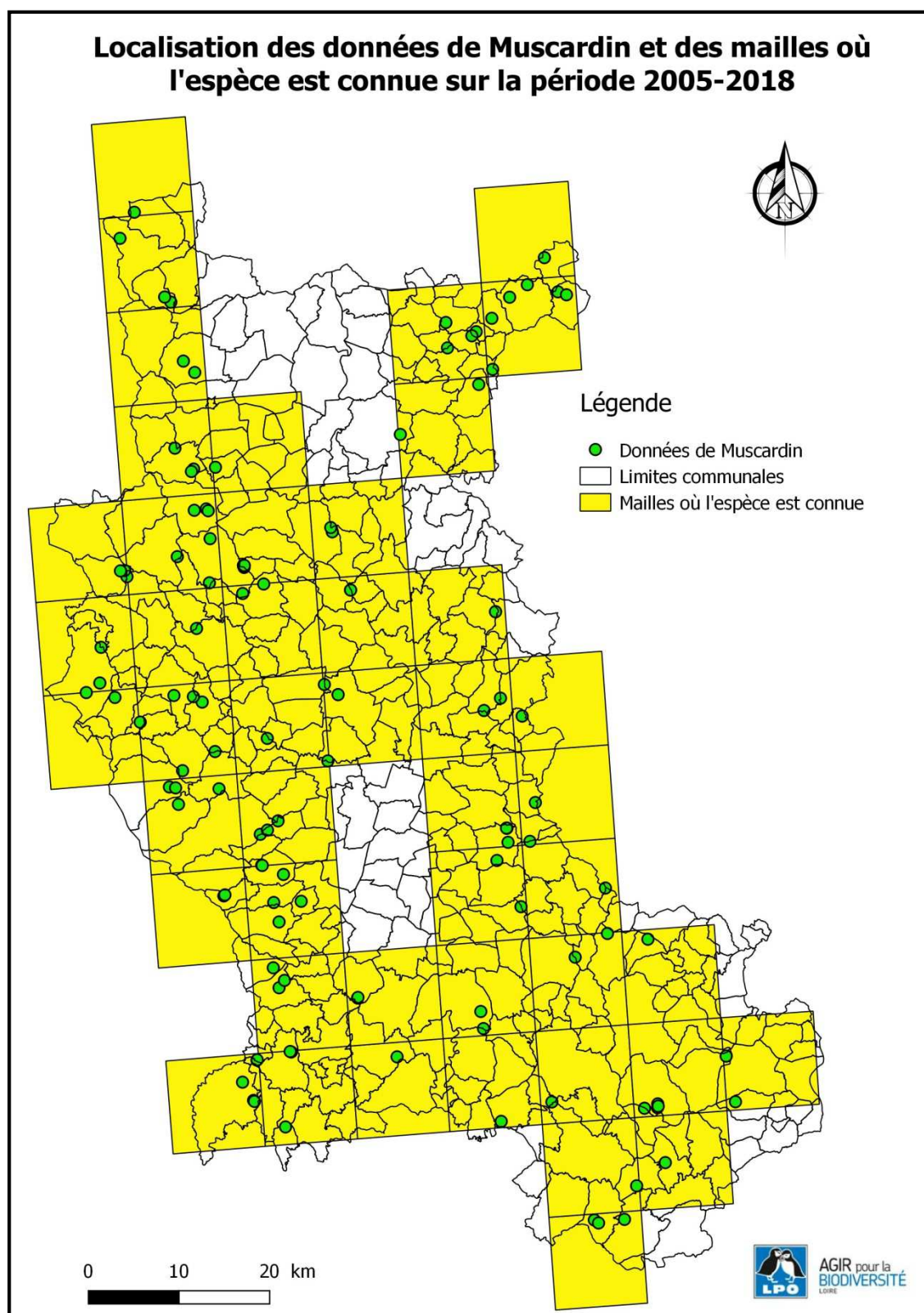
## Résultats des prospections Muscardin 2018



Carte n°9 : Résultats des prospections Muscardin. Source : B. Tranchand (LPO Loire).

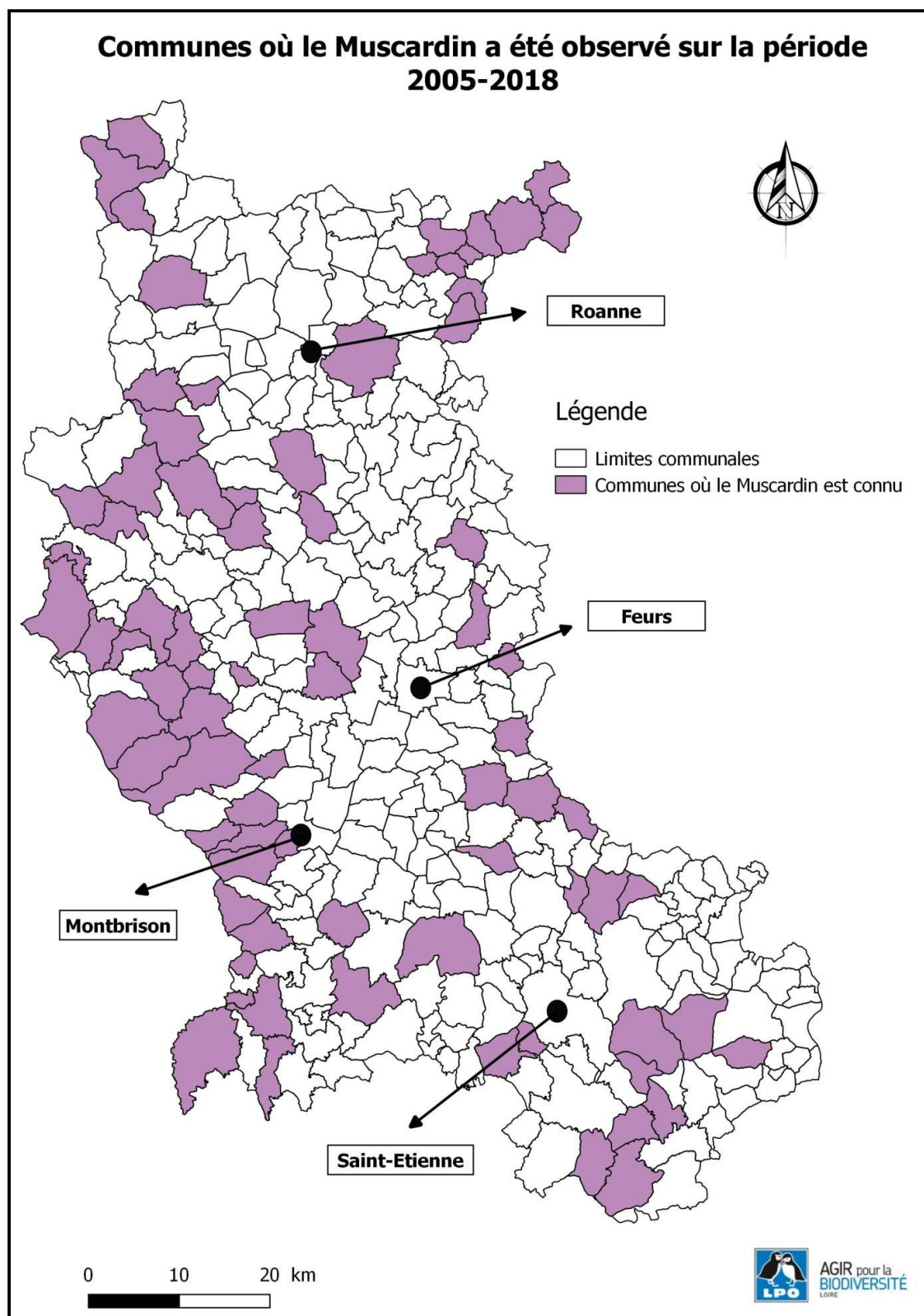
## 2.2 Répartition du Muscardin dans le Loire

La carte n°10 ci-dessous localise les données positives de Muscardin collectées entre 2005 et 2018 et les mailles de 10x10km où l'espèce est présente.



Carte n°10 : Données de Muscardin et mailles avec présence de l'espèce. Source : B. Tranchand (LPO Loire)

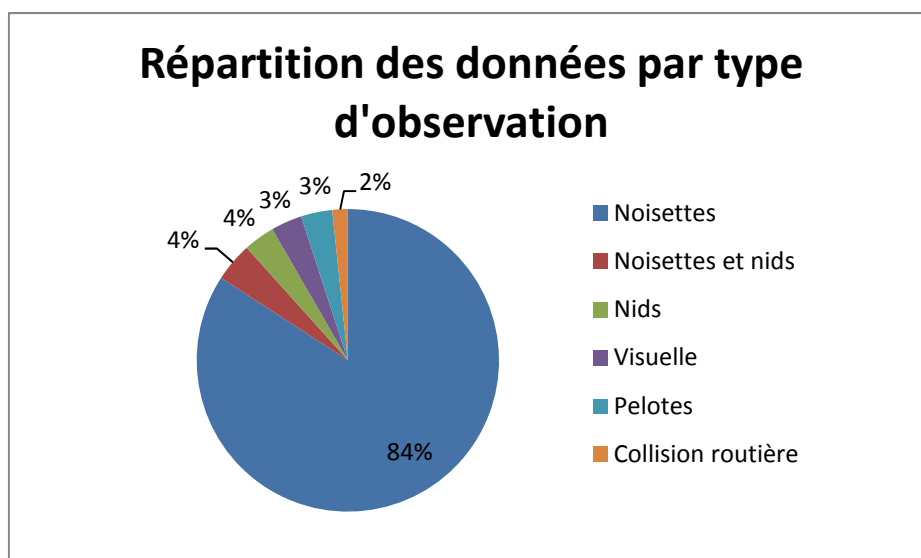
Cette seconde carte présente les communes où le Muscardin est connu.



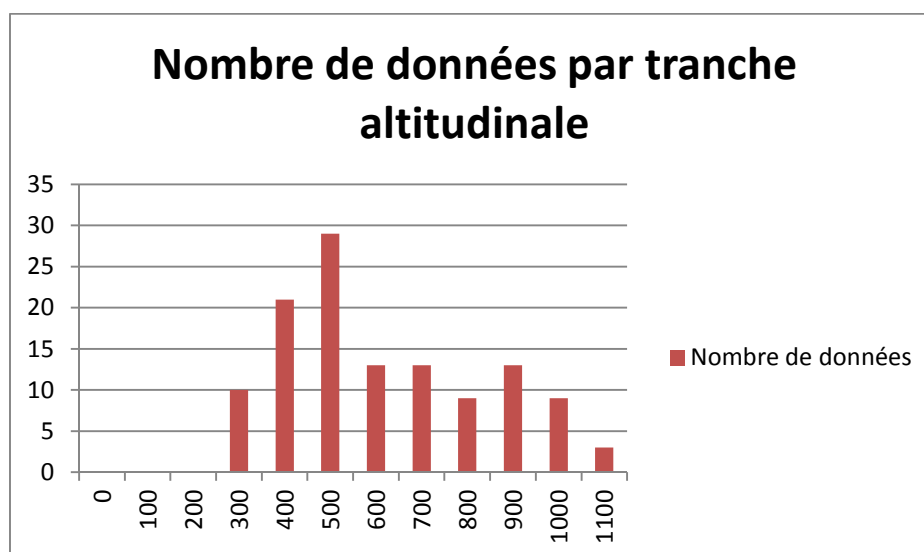
Carte n°11 : Communes où le Muscardin est connu. Source : B. Tranchand (LPO Loire)

**Les inventaires menés en 2018 ont permis d'améliorer considérablement les connaissances sur la répartition du Muscardin. Actuellement, 120 données (positives) sont disponibles sur la période 2005-2018.**

L'espèce est bien présente dans les Monts de la Madeleine et dans les Monts du Forez où le noisetier est bien présent et les milieux favorables à l'espèce, notamment sur les coteaux. Le Muscardin est présent dans le Pilat, sur les communes les plus hautes. L'absence de noisetier sur le plateau Pélussinois n'a pas permis de le découvrir sur ce secteur. Le Jarez a fait l'objet de prospection qui ont permis de trouver des indices de présences sur quelques communes. L'espèce est moins bien connue dans les Monts du Lyonnais où des prospections complémentaires pourraient être envisagées. Les recherches effectuées dans le nord est du roannais (limite Beaujolais) ont été très productives et l'espèce semble très présente dans ce secteur du département. A l'inverse, les données en plaines sont très rares. Ceci est principalement dû à l'absence de noisetiers ne permettant pas la recherche de noisettes caractéristiques sur ces zones.



Graphique n°3: Répartition des données de Muscardin par type d'observation. Source : B. Tranchand (LPO Loire)



Graphique n°4: Répartition des données de Muscardin par tranche altitudinale. Source : B. Tranchand (LPO Loire)

Plus de 80% des données de Muscardin correspondent à la découverte de noisettes rongées. Les autres types d'observations sont ponctuels.

La majorité des données sont comprises entre 400 et 600 mètres mais l'espèce est également assez présente à des altitudes plus élevées. Les observations s'étalent de 319 mètres (Gorges de la Loire amont) à 1 172 (Lérigneux).

Le Muscardin, qui jusqu'alors était considéré comme rare dans la Loire, semble donc assez commun à l'échelle du département.

### ***2.3 Préconisation en faveur du Muscardin***

Plusieurs actions peuvent être mises en place pour le Muscardin :

- Le maintien de haie diversifiée, avec de la ronce, dans le bocage.
- L'entretien moins systématique et régulier des haies.
- La poursuite de l'amélioration des connaissances en formant les naturalistes à la recherche et l'identification des indices de présence de l'espèce.
- La sensibilisation des forestiers et des agriculteurs sur l'intérêt du maintien de micro-habitats (ronciers) et des friches.
- L'installation de gîtes spécifiques



*Photo n°15 : Muscardin dans des prunelliers. Source : P. Zimmerlin*

### 3. Le Lérot

#### 3.1 Enquête

L'observation du Lérot est assez compliquée et bien souvent fortuite, tout comme celle de ses indices de présence. C'est pour cela que, comme pour le Loir, il a été décidé de mener une enquête participative auprès du grand public, relayée sur les réseaux sociaux (voir photo 8 page 20).

Cette enquête a permis de collecter 10 données de Lérot sur 6 communes différentes réparties sur 10 mailles.

| Nom espèce | Date       | Lieu-dit           | Commune                  | Nombre |
|------------|------------|--------------------|--------------------------|--------|
| Lérot      | 01-août-16 | chez Bonnaud       | Saint-Martin-d'Estréaux  | 3      |
| Lérot      | 01-août-17 | chez Bonnaud       | Saint-Martin-d'Estréaux  | 1      |
| Lérot      | 15-mai-18  | les Georges        | Ambierle                 | 1      |
| Lérot      | 15-juin-18 | les Georges        | Ambierle                 | 1      |
| Lérot      | 15-juil-18 | les Georges        | Ambierle                 | 1      |
| Lérot      | 15-août-18 | les Georges        | Ambierle                 | 1      |
| Lérot      | 20-août-18 | Cherbuët           | Saint-Vincent-de-Boisset | 1      |
| Lérot      | 16-sept-18 | les Grandes Terres | Renaison                 | 1      |
| Lérot      | 04-oct-18  | chez Bonnaud       | Saint-Martin-d'Estréaux  | 1      |
| Lérot      | 21-sep-18  | Les Réchaudes      | Saint-Jean-Soleymieux    | 1      |

Tableau n°3 : Liste des données collectées suite à l'enquête. Source : LPO Loire.

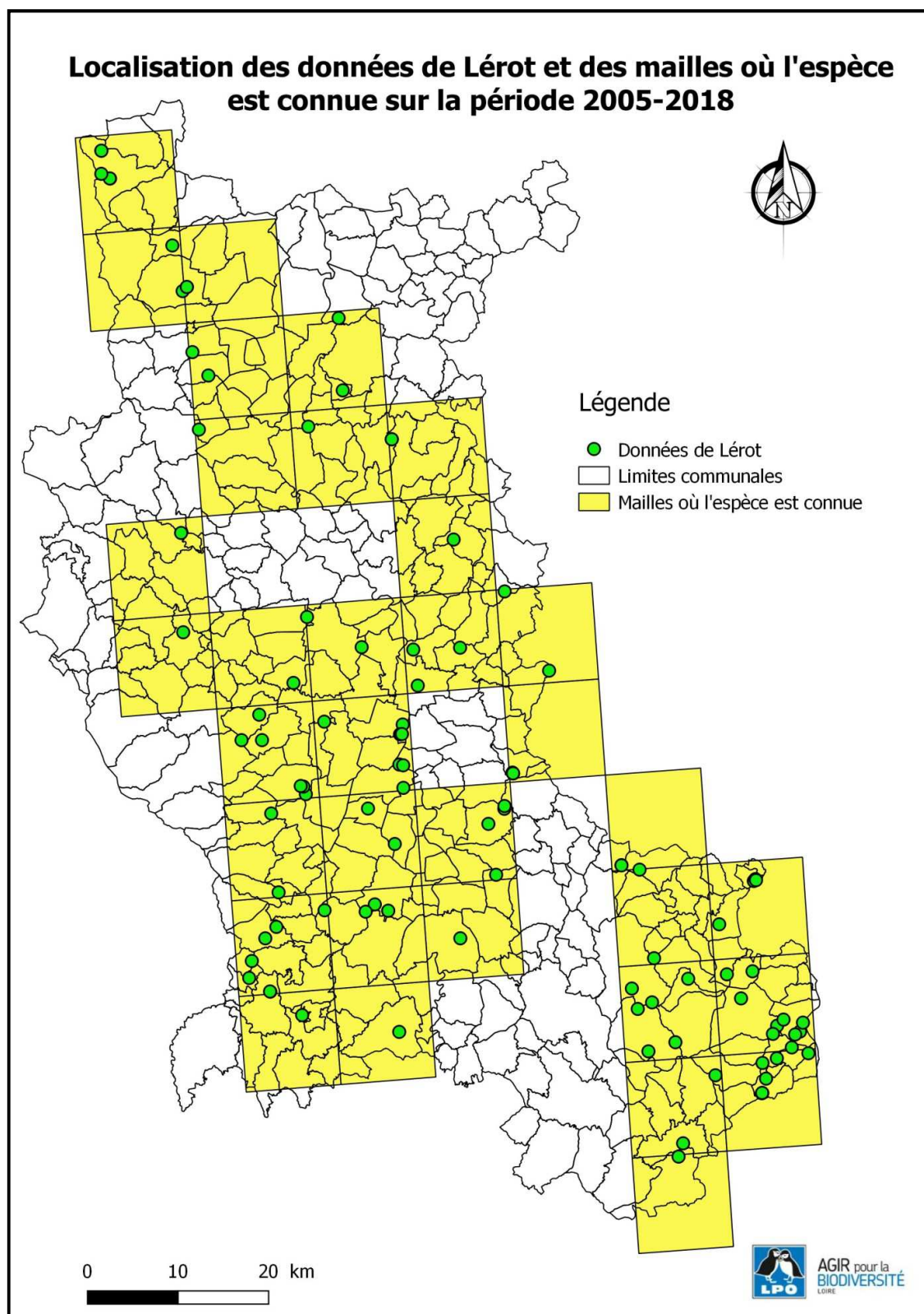
Ce résultat est faible, et nous pouvions espérer obtenir plus de témoignage. Cependant, la diffusion par Internet a probablement limité le public touché. Soulignons toutefois que l'espèce a été découverte dans deux nouvelles communes (Renaison et Saint-Vincent-de-Boisset) mais dans aucune nouvelle maille.



Photo n°15: Lérot capturé à Saint-Vincent-de-Boisset. Source : J. Denis

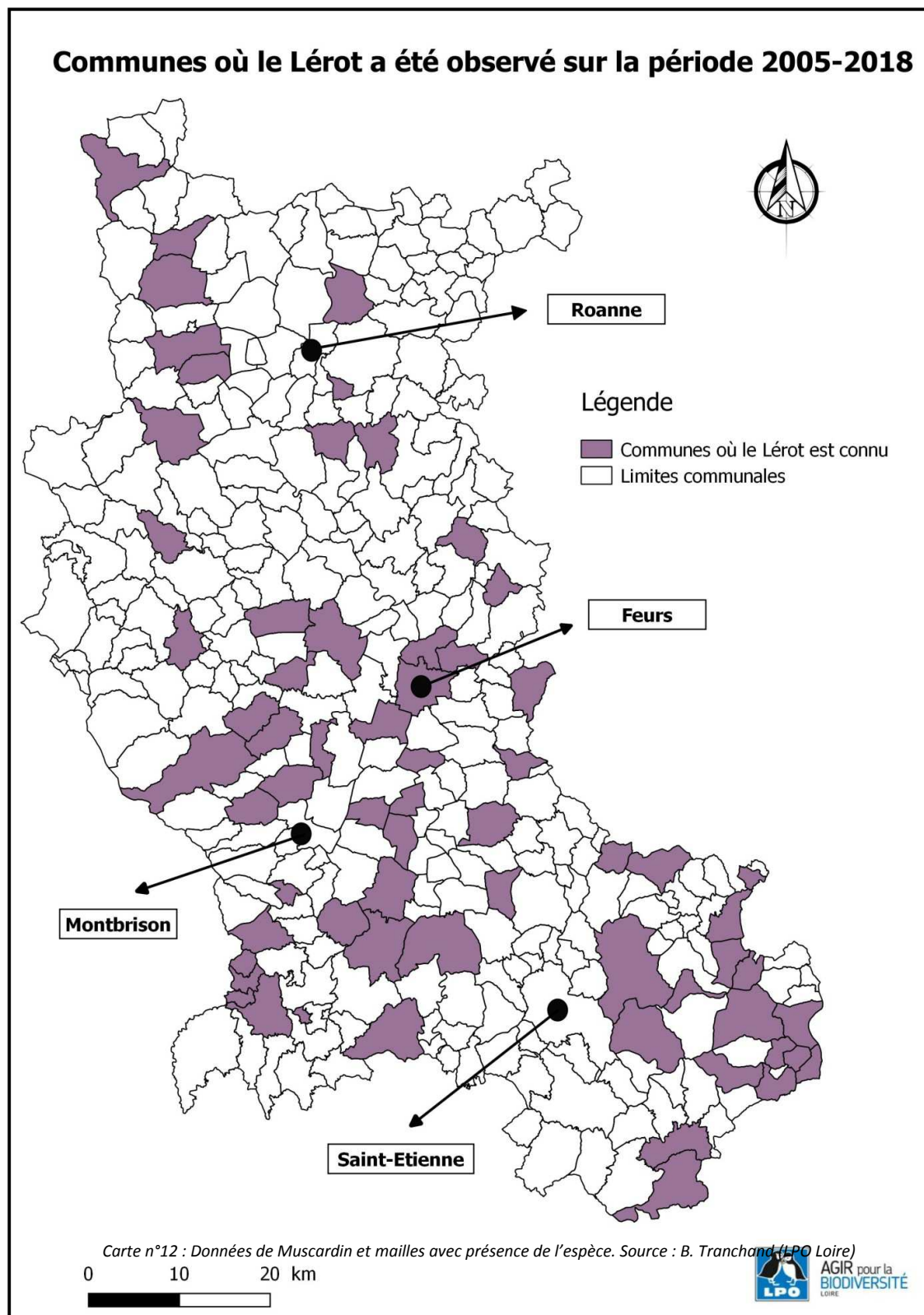
### 3.2 Répartition du Lérot dans le département

La carte n°12 ci-dessous localise les données positives de Lérot collectées entre 2005 et 2018 et les mailles de 10x10km où l'espèce est présente.



Carte n°12 : Données de Lérot et mailles avec présence de l'espèce. Source : B. Tranchand (LPO Loire)

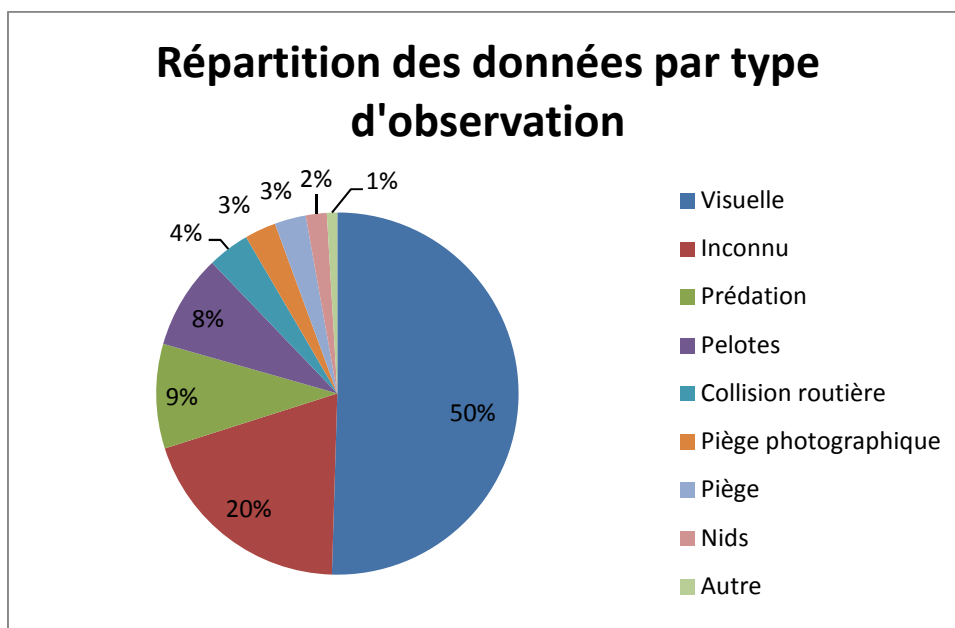
Cette seconde carte présente les communes où le Lérot a été observé.



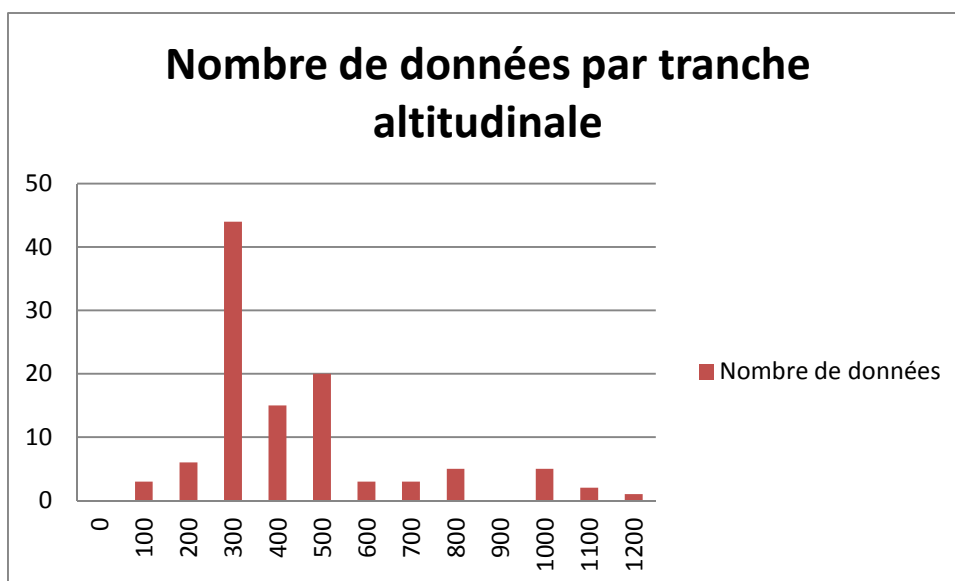
Carte n°13 : Communes où le Lérot est connu. Source : B. Tranchand (LPO Loire)

**Actuellement, 107 données de Lérot sont disponibles sur la période 2005-2018.**

La répartition du Lérot est diffuse dans le département, probablement dû à des lacunes de connaissance. L'espèce est bien présente dans le nord et l'est du Pilat où elle semble profiter des vergers. Le Lérot est présent dans quelques communes des Monts du Forez et des Monts du Lyonnais mais semble éviter les secteurs d'altitude. Les données dans le Jarez et les Monts du Lyonnais sont également très diffuses. Le Lérot est le Gliridé le plus présent en plaine, et notamment dans la plaine du Forez. Le peu d'observation dans la Plaine du Roannais et l'absence total de donnée dans le nord est roannais sont sans aucun doute dû à un manque de prospection.



Graphique n°5: Répartition des données de Lérot par type d'observation. Source : B. Tranchand (LPO Loire)



Graphique n°6 : Répartition des données de Lérot par tranche altitudinale. Source : B. Tranchand (LPO Loire)

La moitié des données de Lérot correspondent à des observations visuelles. La prédation (le plus souvent par les Chats domestiques) représente 9% des données. Le Lérot est le Gliridé le plus souvent découvert dans les pelotes bien que cela reste rare. Enfin, les autres types d'observations sont ponctuels.

La majorité des données sont comprises entre 300 et 400 mètres et le Lérot est peu mentionné au dessus de 600 mètres. C'est l'espèce que l'on observe également le plus bas en altitude. Les observations s'étalent toutefois de 147 mètres (Chavanay) à 1 275 (La Valla-en-Gier).

Le Lérot peut être considéré comme assez commun dans le département mais des lacunes sont encore à combler sur sa répartition.

### ***3.3 Préconisation en faveur du Lérot***

Plusieurs actions peuvent être mises en place pour préserver le Lérot

- La sensibilisation du grand public pour améliorer la cohabitation, réduire les risques d'empoisonnement et privilégier des pièges non létaux.
- Le maintien de haie diversifiée et la préservation du bocage.
- L'entretien moins systématique et régulier des haies.
- L'installation de gîtes spécifiques



*Photo n°16: Lérot ayant fait son nid dans un nichoir à mésange posé dans un verger. Source : C. Sabrand*

## 4. Pelotes de réjection

Sur la période 2005-2018, près de 2 700 pelotes de réjection ont été dépiautées (provenant de plus de 160 lots différents), principalement par des bénévoles et des services civiques de la LPO Loire, et dans une moindre mesure, par des salariés. Il s'agit en très grande partie de pelote d'Effraie des clochers, et plus marginalement de Hibou Moyen-duc, de Grand-duc d'Europe, de Chouette hulotte et de Buse variable. Au total près de 12 000 proies ont été identifiées. Le tableau ci-dessous présente le nombre d'individus identifiés par espèce. Les Gliridés sont représentés en vert.

| Nom espèce                                | Nom latin                         | Nombre d'individus |
|-------------------------------------------|-----------------------------------|--------------------|
| Campagnol des champs                      | <i>Microtus arvalis</i>           | 5632               |
| Crocidure musette                         | <i>Crocidura russula</i>          | 2986               |
| Mulot sylvestre                           | <i>Apodemus sylvaticus</i>        | 765                |
| Musaraigne couronnée                      | <i>Sorex coronatus</i>            | 528                |
| Campagnol agreste                         | <i>Microtus agrestis</i>          | 410                |
| Campagnol indéterminé                     | <i>Arvicolinae sp.</i>            | 338                |
| Campagnol fouisseur                       | <i>Arvicola scherman</i>          | 209                |
| Souris grise (M.m. domesticus)            | <i>Mus musculus domesticus</i>    | 193                |
| Mulot indéterminé                         | <i>Apodemus sp.</i>               | 189                |
| Campagnol roussâtre                       | <i>Myodes glareolus</i>           | 130                |
| Musaraigne pygmée                         | <i>Sorex minutus</i>              | 77                 |
| Rat des moissons                          | <i>Micromys minutus</i>           | 68                 |
| Micromammifère indéterminé                | <i>Micromammalia sp.</i>          | 66                 |
| Mulot à collier                           | <i>Apodemus flavicollis</i>       | 64                 |
| Musaraigne indéterminée                   | <i>Soricidae sp.</i>              | 55                 |
| Campagnol souterrain                      | <i>Microtus subterraneus</i>      | 48                 |
| Crocidure indéterminée                    | <i>Crocidura sp.</i>              | 39                 |
| Rat noir                                  | <i>Rattus rattus</i>              | 33                 |
| Crossope aquatique                        | <i>Neomys fodiens</i>             | 20                 |
| Taupe d'Europe                            | <i>Talpa europaea</i>             | 15                 |
| Rat surmulot                              | <i>Rattus norvegicus</i>          | 14                 |
| Lérot                                     | <i>Eliomys quercinus</i>          | 6                  |
| Loir gris                                 | <i>Glis glis</i>                  | 4                  |
| Muscardin                                 | <i>Muscardinus avellanarius</i>   | 4                  |
| Campagnol provençal                       | <i>Microtus duodecimcostatus</i>  | 2                  |
| Crossope de Miller / aquatique            | <i>Neomys anomalus / fodiens</i>  | 2                  |
| Souris d'Afrique du Nord (à queue courte) | <i>Mus spretus</i>                | 2                  |
| Rat surmulot / noir                       | <i>Rattus norvegicus / rattus</i> | 1                  |

Tableau n°4 : Liste des proies identifiées dans les pelotes de réjection sur la période 2005-2018. Source : LPO Loire.

**Les Gliridés sont très peu présent dans les pelotes, puisque qu'ils ne représentent que 0,1 % des proies.** Ceci confirme que ces espèces sont très peu capturées par les rapaces nocturnes. 6 individus ont été identifiés dans 5 lots différents de pelotes d'Effraie des clochers. Le Muscardin a été identifié 4 fois dans 4 lots différents de pelotes d'Effraie des clochers également. Enfin, 4 individus de Loir gris ont été découverts dans le même lot de pelote de Chouette hulotte.

## Conclusion

Dans le département de la Loire, les trois espèces de Gliridés sont présentes mais restent peu abondantes compte tenu de leurs exigences écologiques et de leur reproduction non prolifique. Leur observation étant difficile dû à leur discrétion et à leurs mœurs nocturnes, la connaissance de leur répartition dans notre département était jusqu'à la assez aléatoire.

**Le Lérot est l'espèce la mieux connu du grand public car fréquentant régulièrement les bâtiments.** Ne laissant que très peu d'indice de présence, **une enquête sur les réseaux sociaux a été menée et a permis de collecter 10 données supplémentaires de l'espèce.** Bien qu'il ait déjà été observé au dessus de 1 200 mètres d'altitude, **le Lérot est le Gliridé le plus connu en plaine et semble peu présent au dessus de 600 mètres.** Les lacunes sont encore nombreuses sur la répartition départementale de l'espèce. **Le Loir gris est quant à lui rare dans le département.** Une expérimentation de la repasse a été réalisé en été et a permis de contacter un individu. L'efficacité de cette technique sur ce petit mammifère reste à prouver et le renouvellement de l'opération en période de rut serait intéressant. **L'enquête menée sur cette espèce a permis de collecter 3 données, et de mentionner l'espèce dans une nouvelle commune.** Le Loir gris est principalement présent dans le Pilat et près des Gorges de la Loire amont. Enfin, les inventaires spécifiques menés sur le Muscardin ont considérablement fait avancer les connaissances dans le département. **Au total, 45 données positives ont été collectées sur 33 nouvelles communes.** L'espèce semble bien présente dans le nord est roannais, dans les Monts de la Madeleine, les Monts du Forez et dans une partie du Pilat. Des prospections complémentaires seraient à mener dans les Monts du Lyonnais et le Jarez. Sa découverte en plaine est rendu compliquée dû à l'absence de noisetier.

La sensibilisation du grand public semble une piste intéressante pour préserver le Lérot et dans une moindre mesure le Loir gris, puisque ces espèces fréquentent régulièrement les habitations. La préservation des milieux naturels (bocage, friches, lisières forestières) est essentielle au maintien de ces rongeurs, tout comme le maintien de cavité en milieu forestier, et l'entretien moins intensif des haies. Enfin, pour favoriser ces espèces et améliorer les connaissances, des gîtes spécifiques peuvent être installé dans des secteurs favorables.

## Bibliographie

Desbordes C. & Giosa P. (2015). Le Loir gris. In : Chauve-Souris Auvergne, Groupe Mammalogique d'Auvergne, 2015. Atlas des mammifères d'Auvergne. Répartition, biologie et écologie. Catiche Production, p. 301 à 303.

Desbordes C. & Giosa P. (2015). Le Lérot. In : Chauve-Souris Auvergne, Groupe Mammalogique d'Auvergne, 2015. Atlas des mammifères d'Auvergne. Répartition, biologie et écologie. Catiche Production, p. 304 à 306.

Desbordes C. & Giosa P. (2015). Le Muscardin. In : Chauve-Souris Auvergne, Groupe Mammalogique d'Auvergne, 2015. Atlas des mammifères d'Auvergne. Répartition, biologie et écologie. Catiche Production, p. 307 à 307.

Bellicaud A. & Pagès D. Synthèse de l'étude « Approchde de la répartition du Muscardin, *Muscardinus avellanarius*, en Auvergne », Groupe Mammalogique d'Auvergne, 2 p.

Hürner H. & Libois R. (2006). Le Loir gris, *Glis glis*, en Belgique, un animal discret et méconnu. In : Forêt wallonne n°81, 7 p.

Groupe Mammalogique Breton (2017). Le Muscardin, Livret d'identification des indices de présence, 23 p.

Picardie Nature (2015). Fiche technique n°2, A la recherche des nids et indices, 36 p.

Boulanger Arnaud (2012). Etude Lérot *Eliomys quercinus* dans la région Nord –Pas-de-Calais, Groupe ornithologique et naturaliste du Nord-Pas-de-Calais, 13 p.

Hürner H. (2012). Contribution à l'étude de la biologie de la conservation et de l'histoire évolutive du Loir gris (*Glis glis*) dans la région Paléarctique occidentale. Université de Liège, 203 p.